

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 770****27 juillet 2004****SOMMAIRE**

Accord Europe Investment S.A., Luxembourg . . .	36952	Ex Libris (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	36950
Aeco S.A., Luxembourg . . . . .	36946	Ex Libris (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	36950
Amaco (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	36915	Exodus S.A., Luxembourg . . . . .	36945
Amaco (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	36917	Fargo Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	36940
Arelsa Holding S.A., Luxembourg . . . . .	36955	Fargo Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	36940
Atlas Telecom Interactive S.A.H., Luxembourg . . .	36955	Federlux S.A., Luxembourg . . . . .	36952
Aubay S.A., Luxembourg . . . . .	36914	Fineco Capital S.C.A., Luxembourg . . . . .	36950
Banking Services Luxembourg S.A., Luxembourg . .	36938	Finmek International S.A., Luxembourg . . . . .	36948
Bétons Frais S.A., Schifflange . . . . .	36949	Fondation des Amis des Musées d'Art et d'Histoire, Luxembourg, Luxembourg . . . . .	36934
Bétons Frais S.A., Schifflange . . . . .	36949	Forbes S.A., Luxembourg . . . . .	36929
Bick-Stuff, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36951	Forsete Investments S.A., Luxembourg . . . . .	36941
Bottling Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Howald .	36948	Forsete Investments S.A., Luxembourg . . . . .	36941
Brink's Luxembourg S.A., Kehlen . . . . .	36953	Garagenbetrieb, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36959
Canoe Securities S.A., Luxembourg . . . . .	36957	Garagenbetrieb, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36960
CCE Investments, S.à r.l., Howald . . . . .	36953	Groupe Immobilier International S.A.H., Luxem- bourg . . . . .	36936
CDO Master Investments 3 S.A., Luxembourg . . .	36943	Hansa-Nord-Lux Managementgesellschaft A.G., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	36928
CDO Master Investments 3 S.A., Luxembourg . . .	36943	Helder Invest S.A., Luxembourg . . . . .	36946
Charisma Sicav, Luxemburg-Strassen . . . . .	36932	Investment 2000 S.A., Luxembourg . . . . .	36958
Charisma Sicav, Luxemburg-Strassen . . . . .	36932	Investment 2000 S.A., Luxembourg . . . . .	36958
Club des Jeunes Commune de Hesperange, A.s.b.l., Hesperange . . . . .	36920	Investment 2000 S.A., Luxembourg . . . . .	36958
Coravit AG, Luxembourg . . . . .	36938	Invicta Management Services (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	36931
Cosmar International Group S.A.H., Luxembourg	36951	JCDecaux Group Services, S.à r.l., Luxembourg . .	36948
Cosmar International Group S.A.H., Luxembourg	36951	JCDecaux Group Services, S.à r.l., Luxembourg . .	36948
Cosmar International Group S.A.H., Luxembourg	36951	José Marques, S.à r.l., Differdange . . . . .	36930
Cosmar International Group S.A.H., Luxembourg	36951	Kaamar Investments International Holding S.A.H., Luxembourg . . . . .	36939
CRJ Avenir, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36937	Kaamar Investments International Holding S.A.H., Luxembourg . . . . .	36939
Crealux S.A., Luxembourg . . . . .	36942	Kaamar Investments International Holding S.A.H., Luxembourg . . . . .	36939
DAB Investments 2, S.à r.l. . . . .	36943	Kaamar Investments International Holding S.A.H., Luxembourg . . . . .	36939
DAB Investments, S.à r.l. . . . .	36944	Kepler Software S.A., Luxembourg . . . . .	36946
Daniel Gillet, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36949	Kombain S.A.H., Luxembourg . . . . .	36936
De Witte & Morel Global Resources S.A., Luxem- bourg . . . . .	36959	Korzearm, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	36944
DG Lux Multimanager I Sicav, Luxemburg-Stras- sen . . . . .	36930		
DG Lux Multimanager I Sicav, Luxemburg-Stras- sen . . . . .	36930		
E-Guests S.A., Luxembourg . . . . .	36936		
East Vision Capital S.A., Luxembourg . . . . .	36922		
Euralver Façades S.A., Luxembourg . . . . .	36950		

L.I.V., Luxemburgische Immobilien-Verwaltung S.A., Luxembourg . . . . .	36933	Pro Fonds (Lux), Sicav, Luxembourg . . . . .	36932
Lend Lease Global Properties, Sicaf, Luxembourg	36958	ProLogis European Holdings IV, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36934
Limbo Invest S.A., Luxembourg . . . . .	36957	ProLogis European Holdings IV, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36934
M&G Europe, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36956	Riviera Finance 2 S.A., Luxembourg . . . . .	36944
M&G Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	36955	Riviera Finance 2 S.A., Luxembourg . . . . .	36944
M&G Packaging, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36956	Savalmo S.A.H., Luxembourg . . . . .	36954
M-Web Thailand Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	36936	Savalmo S.A.H., Luxembourg . . . . .	36954
M-Web Thailand Investments S.A., Luxembourg . . . . .	36937	Scirocco Investments S.A., Luxembourg . . . . .	36945
M.E.S. Company, S.à r.l., Steinfort . . . . .	36952	Scirocco Investments S.A., Luxembourg . . . . .	36945
Maison du Fumeur, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	36947	Services Logistiques Holding S.A., Luxembourg . . . . .	36952
Maison du Fumeur, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	36947	Solid Partners Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	36918
Marocacier S.A., Luxembourg . . . . .	36914	Solucis S.A., Luxembourg . . . . .	36937
Mavilla Immobilière, S.à r.l., Pétange . . . . .	36915	Source de Tepelene S.A.H., Luxembourg . . . . .	36914
Mercury Investments S.A., Luxembourg . . . . .	36937	Soutirages Luxembourgeois, S.à r.l., Howald . . . . .	36952
Midi Invest S.A., Luxembourg . . . . .	36947	StarPlus Sicav, Luxembourg-Strassen . . . . .	36938
Mistral Investments S.A., Luxembourg . . . . .	36942	StarPlus Sicav, Luxembourg-Strassen . . . . .	36938
Mistral Investments S.A., Luxembourg . . . . .	36942	Syntesi S.A., Luxembourg . . . . .	36953
Mossi & Ghisolfi International S.A., Luxembourg . . . . .	36955	TCR International S.A., Luxembourg . . . . .	36942
MR Construction, S.à r.l., Livange . . . . .	36919	Transass S.A., Schiffflange . . . . .	36947
Office Chairs Participations, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36956	Transass S.A., Schiffflange . . . . .	36947
Oniva Music S.A., Luxembourg . . . . .	36954	Valsabbia Lux S.A., Luxembourg . . . . .	36936
Palais des Roses International S.A., Luxembourg . . . . .	36921	Visual Impact S.A., Luxembourg . . . . .	36949
Pemeco S.A.H, Luxembourg . . . . .	36953	Wandergrek S.A., Luxembourg . . . . .	36941
Pomellato International, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36943	West Luxcon Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	36941
(The) Presidents S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .	36957		
Pro Fonds (Lux), Sicav, Luxembourg . . . . .	36931		

**AUBAY, Société Anonyme.**

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.  
R. C. Luxembourg B 52.528.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00851, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS

Signature

(044357.3/1682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

**MAROCACIER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 76.627.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00919, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(044421.3/571/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

**SOURCE DE TEPELENE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 56.362.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06074, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Le domiciliataire*

Signatures

(044830.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

**MAVILLA IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4761 Pétange, 97, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 25.001.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00844, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 4 juin 2004.

Signature.

(044026.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

**AMACO (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 58.628.

L'an deux mille quatre, le trente avril.

Par-devant, Maître Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AMACO (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre, constituée par acte notarié le 19 mars 1997, publié au Mémorial C, Recueil numéro 220 du 3 mai 1997. Les statuts ont été modifiés en date du 14 décembre 2001 par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, publié au Mémorial C, Recueil numéro 649 du 26 avril 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Petra J.S. Dunselman, employée, demeurant au 29, rue de Helpert, L-7418 Buschdorf,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Carine Lecoq, juriste, ayant son adresse professionnelle au 20, avenue Monterey, BP 603, L-2016 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Delphine Tempé, avocate, ayant son adresse professionnelle au 20, avenue Monterey, BP 603, L-2016 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Suppression de la désignation de la valeur nominale des actions.
2. Augmentation du capital de la société d'un montant de EUR 250,00 pour le porter de son montant actuel de 31.000,00 à un montant de 31.250,00 par augmentation du pair comptable des actions existantes.
3. Souscription à l'augmentation de capital comme suit:
  - libération par M. Michael Elias par apport en numéraire d'un montant de EUR 0,20 de l'augmentation du pair comptable de l'action détenue par ce dernier,
  - libération par AMACO (NETHERLANDS) B.V par apport en numéraire d'un montant de EUR 249,80 de l'augmentation du pair comptable des actions détenues par ce dernier.
4. Réintroduction de la désignation de la valeur nominale de EUR 25,00 par action.
5. Augmentation du capital de la société d'un montant de EUR 746.650,00 pour le porter de son montant de EUR 31.250,00 à un montant de EUR 777.900,00 par émission de 29.866 nouvelles actions ayant un pair comptable de EUR 25,00 et ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.
6. Renonciation par M. Michael Elias à son droit de souscription préférentiel.
7. Souscription des 29.866 actions nouvelles et libération entière de ces dernières par apport en numéraire et apport en nature par AMACO (NETHERLANDS) B.V.
8. Modification de l'article 5 paragraphe premier des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier paragraphe.** Le capital social est fixé à sept cent soixante-dix-sept mille neuf cents Euros (777.900,- EUR) représenté par trente et un mille cent seize (31.116 actions) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune.»

9. Modification de l'objet social de la Société et modification conséquente de l'article 4 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet l'activité de domiciliataire de sociétés, telle que cette activité est définie par la loi du 5 avril 1993 sur le secteur financier, telle que modifiée.

La société pourra dans le cadre de son activité de domiciliation, organiser, constituer et gérer des sociétés. Elle pourra mettre des administrateurs ou des gérants à la disposition des sociétés domiciliées.

La société pourra également effectuer la gestion journalière de ces sociétés.

La société pourra d'une manière générale faire toutes les opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou pouvant en faciliter ou en développer la réalisation.»

10. Modification de l'article 12 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 12.** Le contrôle des documents comptables annuels de la société est confié à un ou plusieurs réviseurs d'entreprises nommés par le conseil d'administration de la société.»

11. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions de la société.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de deux cent cinquante euros (EUR 250,00) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,00) à un montant de trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250,00) par augmentation du pair comptable des actions existantes.

*Souscription - Libération*

1) M. Michael Elias, demeurant à Frederik Hendriklaan 12, 2341EV Oegstgeest, The Netherlands, ici représenté par Petra J.S. Dunselman, aux termes d'une procuration sous seing privé délivrée le 29 avril 2004, lequel déclare libérer entièrement par un apport en numéraire de vingt cents (EUR 0,20) l'augmentation du pair comptable de l'action détenue par ce dernier.

La prédite procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

2) AMACO (NETHERLANDS) B.V., ayant son siège social à Amsteldijk 166 6hg, 1079LH Amsterdam, the Netherlands.

ici représenté par Petra J.S. Dunselman, aux termes d'une procuration sous seing privé délivrée le 29 avril 2004, laquelle déclare libérer entièrement par un apport en numéraire de deux cent quarante-neuf euros quatre-vingts cents (EUR 249,80) l'augmentation du pair comptable des actions détenues par cette dernière.

Le montant de deux cent cinquante euros (EUR 250,00) est maintenant à disposition de la Société, preuve en a été donnée au notaire instrumentant par un certificat de blocage.

La prédite procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de réintroduire une désignation de valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,00) par action.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de sept cent quarante-six mille six cent cinquante euros (EUR 746.650,00) pour le porter de son montant de trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250,00) à un montant de sept cent soixante-dix-sept mille neuf cents euros (EUR 777.900,00) par le biais de l'émission de vingt-neuf mille huit cent soixante-six (29.866) nouvelles actions ayant un pair comptable de vingt-cinq euros (EUR 25,00) et ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

*Cinquième résolution*

L'assemblée générale, ayant constaté que M. Michael Elias a renoncé à son droit de souscription préférentiel, décide d'admettre à la souscription des 29.866 nouvelles actions la société AMACO (NETHERLANDS) B.V. constituée selon le droit des Pays-Bas, ayant son siège social à Amsteldijk 166 6hg, 1079LH Amsterdam, The Netherlands.

*Souscription - Libération*

AMACO (NETHERLANDS) B.V., précitée, ici représenté par Petra J.S. Dunselman, aux termes d'une procuration sous seing privé délivrée le 29 avril 2004, laquelle déclare souscrire 29.866 actions nouvelles et les libérer entièrement par l'apport en numéraire d'un montant de EUR 241.105,00 et par l'apport en nature d'une créance s'élevant à EUR 505.545,00 détenue par AMACO (Netherlands) B.V., précitée envers la société.

La prédite procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Le montant de EUR 241.105,00 est maintenant à disposition de la Société, preuve en a été donnée au notaire instrumentant par un certificat de blocage.

L'existence de ladite créance a été justifiée au notaire instrumentant dans un rapport établi par M. Nicolas Vainker, Réviseur d'entreprises, ayant son adresse professionnelle au 10, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-2356 Luxembourg, en date du 29 avril 2004, qui conclut comme suit:

## Conclusion:

«Sur base des travaux effectués tels que décrits ci-dessus conformément aux recommandations de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises et sur base des documents reçus, je conclus que la créance d'AMACO (NETHERLANDS) B.V. sur AMACO (LUXEMBOURG) S.A. s'élevant à EUR 505.545,00 est exigible, certaine, liquide et avec l'apport en numéraire de EUR 241.105,00, les apports combinés sont au moins égales à la valeur des 29.866 nouvelles actions avec une valeur nominale de EUR 25,00 chaque de AMACO (LUXEMBOURG) S.A. à émettre en contrepartie.»

Ledit rapport restera, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexé aux présentes pour être formalisé avec elles.

*Sixième résolution*

Par conséquent, l'assemblée générale décide de modifier le paragraphe premier de l'article 5 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier paragraphe.** Le capital social est fixé à sept cent soixante-dix-sept mille neuf cents Euros (777.900,- EUR) représenté par trente et un mille cent seize (31.116 actions) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune.»

*Septième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la société comme suit:

«La société a pour objet l'activité de domiciliataire de sociétés, telle que cette activité est définie par la loi du 5 avril 1993 sur le secteur financier, telle que modifiée.

La société pourra dans le cadre de son activité de domiciliation, organiser, constituer et gérer des sociétés. Elle pourra mettre des administrateurs ou des gérants à la disposition des sociétés domiciliées.

La société pourra également effectuer la gestion journalière de ces sociétés.

La société pourra d'une manière générale faire toutes les opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou pouvant en faciliter ou en développer la réalisation.»

*Huitième résolution*

Par conséquent, l'assemblée générale décide de modifier l'article 4 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet l'activité de domiciliataire de sociétés, telle que cette activité est définie par la loi du 5 avril 1993 sur le secteur financier, telle que modifiée.

La société pourra dans le cadre de son activité de domiciliation, organiser, constituer et gérer des sociétés. Elle pourra mettre des administrateurs ou des gérants à la disposition des sociétés domiciliées.

La société pourra également effectuer la gestion journalière de ces sociétés.

La société pourra d'une manière générale faire toutes les opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou pouvant en faciliter ou en développer la réalisation.»

*Neuvième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 12 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 12.** Le contrôle des documents comptables annuels de la société est confié à un ou plusieurs réviseurs d'entreprises nommés par le conseil d'administration de la société.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de la présente augmentation de capital est évalué à environ neuf mille cinq cents euros (EUR 9.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P.J.S. Dunselman, C. Lecoq, D. Tempé, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, vol. 21CS, fol. 4, case 8. – Reçu 7.469 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 4 mai 2004.

P. Bettingen.

(044592.3/202/164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

**AMACO (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 58.628.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 4 mai 2004.

P. Bettingen.

(044594.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

**SOLID PARTNERS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 83.534.

L'an deux mille quatre, le sept mai.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOLID PARTNERS LUXEMBOURG S.A., avec siège social à 40, cité Grand-Duc Jean, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 2 août 2001, publié au Mémorial C, numéro 159 du 30 janvier 2002, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 19 décembre 2002, publié au Mémorial C numéro 242 du 6 mars 2003.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Michel Merienne, employé privé, domicilié professionnellement à Senningerberg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Natacha Steuermann, employée privée, domiciliée professionnellement à Senningerberg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Alexander Claessens, économiste, demeurant à London SW7 3DG 2 Old Brompton road.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront, le cas échéant, pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Transfert du siège social de L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen à L-2163 Luxembourg, 29, avenue de Monterey.

2. Révocation de l'actuel commissaire aux comptes et nomination d'un nouveau commissaire en son remplacement.

3. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen à L-2163 Luxembourg, 29, avenue de Monterey.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de révoquer l'actuel commissaire aux comptes et de nommer en son remplacement:

la société MONTEREY AUDIT, S.à r.l., avec siège au 29, avenue de Monterey L-2163 Luxembourg, R.C. Luxembourg B 78.967.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009.

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de sept cents euros (EUR 700,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J.-M. Merienne, N. Steuermann, A. Claessens, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, vol. 21CS, fol. 17, case 5.- Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 mai 2004.

P. Bettingen.

(044596.3/202/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

**MR CONSTRUCTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3378 Livange, route de Bettembourg, Z.I. Le 2000.

R. C. Luxembourg B 101.001.

## STATUTS

L'an deux mille quatre, le dix-sept mai.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

A comparu:

- Monsieur Manuel Lopes Rodrigues, plafonnier, demeurant à L-3321 Berchem, 36, rue Hans Adam.

Lequel comparant a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de MR CONSTRUCTION, S.à r.l.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Livange.

Il pourra être transféré en tout autre endroit dans le Grand-Duché du Luxembourg.

La durée de la société est indéterminée.

**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de construction, façades, plâtrages, pose de carrelage, le commerce d'articles pour le bâtiment; l'achat, la vente, la location d'immeubles, l'exploitation d'une agence immobilière au sens le plus large, comprenant notamment la promotion immobilière, ainsi que toutes opérations annexes et/ou complémentaires nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

**Art. 4.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Ces parts ont toutes été souscrites par Monsieur Manuel Lopes Rodrigues, préqualifié.

Les cent parts sociales sont intégralement libérées par des versements en espèces ainsi qu'il en a été démontré au notaire qui le constate expressément.

Chaque part donne droit à une part proportionnelle dans la distribution des bénéfices ainsi que dans le partage de l'actif net en cas de dissolution.

**Art. 5.** Les parts sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Pour le surplus, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Lors d'une cession de parts, la valeur des actions est déterminée d'un commun accord entre les parties.

**Art. 6.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la société.

**Art. 7.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

**Art. 8.** La société est administrée par un ou plusieurs gérant(s), nommé(s) et révocable(s) à tout moment par l'assemblée générale qui fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Le gérant peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs sous réserve de l'accord de l'Assemblée Générale.

**Art. 9.** Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 10.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les 3/4 du capital social.

**Art. 11.** Le gérant ne contracte, à raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

**Art. 12.** L'assemblée générale annuelle aura lieu le 15 avril à 15.00 heures. Si cette date est un jour férié légal, l'assemblée aura lieu le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 13.** L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre. Le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mille quatre.

Chaque année le trente et un décembre les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse l'inventaire comprenant les pièces comptables exigées par la loi.

**Art. 14.** Sur le bénéfice net de la société, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légal jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale.

**Art. 15.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants, sinon par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10

août 1915 et de ses lois modificatives, ou à défaut par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce compétent statuant sur requête de tout intéressé.

**Art. 16.** Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions légales.

#### *Frais*

Le montant des charges, frais, dépenses ou rémunérations sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à la somme de mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Le notaire instrumentant attire l'attention du comparant qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social.

Le comparant reconnaît avoir reçu du notaire une note résumant les règles et conditions fondamentales relatives à l'octroi d'une autorisation d'établissement, note que le Ministère des Classes Moyennes a fait parvenir à la Chambre des Notaires en date du 16 mai 2001.

#### *Loi anti-blanchiment*

En application de la loi du 11 août 1998, le comparant déclare être le bénéficiaire réel de cette opération et il déclare en plus que les fonds ne proviennent ni du trafic de stupéfiants ni d'une des infractions visées à l'article 506-1 du code pénal luxembourgeois.

#### *Assemblée générale*

Le fondateur prénommé, détenant l'intégralité des parts sociales, s'est constitué en Assemblée Générale et il a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1) Le siège social est fixé à L-3378 Livange, route de Bettembourg, Z.I. Le 2000, cellule A.0.4., bureau A042.
- 2) La société sera gérée par deux gérants.
- 3) Sont nommés gérants: Monsieur Mario Mendes Fernandes, plâtrier, demeurant à L-8393 Olm, 53, rue de Capellen, en qualité de gérant technique, et Monsieur Manuel Lopes Rodrigues, plafonnier, demeurant à L-3321 Berchem, 36, rue Hans Adam, en qualité de gérant administratif.
- 4) La société sera valablement engagée par la signature conjointe des deux gérants, avec faculté de procuration.

Dont acte, fait et passé à Capellen, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Lopes Rodrigues, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 17 mai 2004, vol. 429, fol. 57, case 2. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé):* A. Santioni.

Pour copie conforme, délivrée à la société sur sa demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 2 juin 2004.

C. Mines.

(043687.3/225/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

### **CLUB DES JEUNES COMMUNE DE HESPERANGE, Association sans but lucratif.**

Siège social: Hesperange.

R. C. Luxembourg F 542.

#### — STATUTS

L'an deux mille quatre, le dix mars.

Entre les soussignés, membres fondateurs:

- Christian Ewert, étudiant, 4, rue du 31 août 1942, L-5809 Hesperange, de nationalité luxembourgeoise,
- Laurent Blum, ouvrier communal, 1, rue Désiré Zählen, L-5942 Itzig, de nationalité luxembourgeoise,
- Patrick Linster, étudiant, 12, Ceinture Um Schlass, L-5880 Hesperange, de nationalité luxembourgeoise,

et tous ceux qui par la suite deviendront membres associés ou donataires, il est constitué une association sans but lucratif suivant le régime de la loi du 21 avril 1928, modifiée par les lois du 22 février 1984 et du 4 mars 1994, et les statuts arrêtés comme suit:

#### **Chapitre I<sup>er</sup>.- Dénomination, Objet, Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'association est dénommée CLUB DES JEUNES COMMUNE DE HESPERANGE, association sans but lucratif.

**Art. 2.** L'objet de l'association est de motiver les jeunes à participer à des activités sportives, culturelles et de loisir ainsi que de promouvoir leurs relations communales et intercommunales. L'objet sera notamment réalisé par l'organisation d'excursions, d'activités dans la commune, de soirées et de toute autre activité, cette liste n'étant pas limitative.

**Art. 3.** Le siège social de l'association est à Hesperange.



## Chapitre II.- Membres

**Art. 4.** L'association se composera de membres associés, définis comme les membres actifs, participant aux différentes activités de l'association et les membres donataires qui soutiennent financièrement les activités de celle-ci.

**Art. 5.** Le nombre minimum de membres associés est fixé à 3 (trois).

**Art. 6.** Toute personne physique peut devenir membre associé de l'association à condition de présenter une demande écrite impliquant l'adhésion aux présents statuts. L'admission est constatée par la remise d'une carte membre d'associé. Les mineurs d'âge peuvent être admis comme membre associé avec le consentement de leurs parents ou tuteurs. Le minimum d'âge pour accéder à la qualité de membre associé de l'association est fixé à 14 (quatorze) ans.

**Art. 7.** Toute personne physique ou morale peut devenir membre donataire de l'association par l'acquisition d'une carte membre, dénommée «Carte VIP». Cette carte ne donne aucun pouvoir à son titulaire au sein de l'association, il est dépourvu de tout droit de vote à l'assemblée générale.

**Art. 8.** Les cotisations annuelles sont fixées par l'assemblée générale, celle des membres associés ne pouvant dépasser 20,- euros, celle des membres donataires ne pouvant excéder 50,- euros.

**Art. 9.** Les membres associés ou donataires peuvent être exclus de l'association si, d'une manière quelconque, ils portent gravement atteinte aux intérêts de l'association. La décision d'exclusion d'un membre est prise à la majorité qualifiée de deux tiers par l'assemblée générale.

## Chapitre III.- Assemblée générale

**Art. 10.** L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration, au moins une fois par an.

**Art. 11.** Un procès-verbal des résolutions prises par l'assemblée générale est rédigé et transmis par courrier électronique à tous les membres associés et donataires.

## Chapitre IV.- Conseil d'Administration

**Art. 12.** Est éligible au conseil d'administration tout membre associé ayant une ancienneté d'au moins deux ans. Cette clause ne prendra effet qu'à partir du premier mars 2006. De plus, pour être éligible il faut avoir été proposé par un membre du conseil d'administration, respectivement par 3 (trois) membres associés.

**Art. 13.** Le conseil d'administration est élu par l'assemblée générale et se compose:

- d'un président,
- d'un vice-président,
- d'un secrétaire,
- d'un trésorier,
- ainsi que de 9 (neuf) membres.

## Chapitre V.- Autres dispositions

**Art. 14.** Vu la cotisation très faible demandée aux membres associés, toute activité de l'association se fait sous la responsabilité des membres associés y participant. L'accord écrit des parents ou du tuteur du mineur sera exigé pour pouvoir participer aux activités proposées. Toute activité qui se déroule au sein de l'association doit être approuvée par le conseil d'administration.

**Art. 15.** Toutes les questions qui ne sont pas prévues expressément par les présents statuts sont régies par les dispositions des lois précitées sur les associations sans but lucratif.

**Art. 16.** En cas de dissolution, l'assemblée générale répartit l'avoir social, après acquittement du passif, entre les oeuvres de charité à désigner par l'assemblée générale.

Signatures

*Membres fondateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2004, réf. LSO-AO02873. – Reçu 166 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(043184.3/000/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

## PALAIS DES ROSES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R. C. Luxembourg B 78.702.

P. DELTA OVERSEAS SERVICES, S.à r.l. démissionne de ses fonctions d'administrateur de la société, et ceci avec effet immédiat.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

*P. DELTA OVERSEAS SERVICES, S.à r.l.*

P. Dall'Asparago

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AR05225. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(045140.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2004.

**EAST VISION CAPITAL S.A., Société Anonyme.**  
Registered office: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 100.964.

## STATUTES

In the year two thousand and four on the fourteenth of May.  
Before Us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1. BALTHASAR, S.à r.l., organisation number R. C. Luxembourg B 99.905, having its registered office at 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

2. CAMEO, S.à r.l., organisation number R. C. Luxembourg B 100.081, having its registered office at 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

All of them represented by Mrs Nadine Gloesener, residing in Vichten, Luxembourg, by virtue of proxies.

The above-mentioned proxies, signed by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the above-described capacities have drawn up the following Articles of Incorporation of a «société anonyme» which they declare to form among themselves.

### Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

#### Art. 1. Form, Name

There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter created a Company in the form of a société anonyme which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg («Luxembourg») and by the present Articles of Incorporation.

The Company will exist under the name of EAST VISION CAPITAL S.A.

#### Art. 2. Registered Office

The Company will have its registered office in Luxembourg City.

The registered office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg company.

#### Art. 3. Object

The object of the Company is the taking of participating interests, in whatsoever form, in other, either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The Company may in particular acquire all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The Company may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has a direct and substantial interest.

The Company shall not carry on any industrial activity nor maintain a commercial establishment open to the public.

In general, the Company may take any measure and carry out any operation which it may deem useful to the accomplishment and development of its purposes, remaining always, however, within the limits established by the Law of July 31, 1929, concerning Holding Companies.

#### Art. 4. Duration

The Company is formed for an unlimited duration.

### Chapter II. Capital, Shares

#### Art. 5. Corporate Capital

The corporate capital of the Company is set at thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-), divided into one thousand (1,000) shares with a par value of thirty-one Euros (EUR 31.-) each.

#### Art. 6. Shares

The shares will be either in the form of registered or in the form of bearer shares, at the option of the shareholders, with the exception of those shares for which the law prescribes the registered form.

The Company may issue multiple bearer share certificates.

### Chapter III. Board of directors, Statutory auditors

#### Art. 7. Board of Directors

The Company shall be administered by a board of directors composed of at least three members who need not be shareholders.

The directors shall be elected by the shareholders' meeting, which shall determine their number, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting.

In the event of one or more vacancies in the board of directors because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect to fill such vacancy in accordance with the provisions of law. In this case the general meeting ratifies the election at its next meeting.

**Art. 8. Meetings of the Board of Directors**

The board of directors deliberates in accordance with the general deliberating rules applicable for ordinary meetings. However, the holding of a meeting is not compulsory as actions of the board of directors may also be taken by unanimous written consent of all directors. In such case, each of the directors shall receive the whole text of each resolution or decision to be taken, expressly drawn up in writing, transmitted by ordinary mail, electronic mail or fax.

**Art. 9. Powers of the Board of Directors**

The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by law or by the present articles to the general meeting of shareholders are in the competence of the board of directors.

**Art. 10. Delegation of Powers**

The board of directors may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more directors or third party agents who are not required to be shareholders of the Company.

Delegation of daily management to a member of the board is subject to previous authorisation by the general meeting of shareholders.

**Art. 11. Representation of the Company**

The Company will be bound towards third parties by the joint signatures of any two directors or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board but only within the limits of such power.

**Art. 12. Statutory Auditor**

The Company is supervised by one or more statutory auditors, who need not be shareholders of the Company.

The statutory auditor(s) shall be elected by the shareholders' meeting, which shall determine their number, for a period not exceeding six years, and they shall hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting.

**Chapter IV. Meetings of Shareholders**

**Art. 13. Powers of the Meeting of Shareholders**

Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders. Subject to the provisions of article 9 above, it has the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

**Art. 14. Annual General Meeting**

The annual general meeting shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg, at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the first Tuesday of June of each year, at 11.00 a.m.

If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

**Art. 15. Other General Meetings**

The board of directors or the statutory auditor may convene other general meetings. Such meetings must be convened if shareholders representing at least 1/5 (one fifth) of the Company's capital so require.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the board of directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

**Art. 16. Procedure, Vote**

Shareholders' meetings are convened by notice made in compliance with the provisions of law.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing or by cable, telegram, telex or telefax as his proxy another person who need not be a shareholder.

Each share is entitled to one vote, subject to the limitations imposed by law.

Except as otherwise required by law, resolutions will be taken irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes.

**Chapter V. Fiscal Year, Allocation of Profits**

**Art. 17. Fiscal Year**

The Company's accounting year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

The board of directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report on the operations of the Company at least one month before the date of the annual general meeting to the statutory auditor who will make a report containing his comments on such documents.

**Art. 18. Appropriation of Profits**

From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the corporate capital of the Company.

Upon recommendation of the board of directors, the general meeting of shareholders determines how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following fiscal year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by law, the board of directors may pay out an advance payment on dividends. The board fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

#### **Chapter VI. Dissolution, Liquidation**

##### **Art. 19. Dissolution, Liquidation**

The Company may be dissolved by a decision taken of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these articles of incorporation, unless otherwise provided by law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

#### **Chapter VII. Application law**

##### **Art. 20. Applicable Law**

All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Luxembourg law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended as well as the Law of 21st July 1929 on holding companies.

##### *Transitory measures*

Exceptionally, the first accounting year shall begin today and end on 31st December 2004. The annual general meeting of shareholders shall be held for the first time in the year 2005.

##### *Subscription*

The entirety of the capital has been subscribed as follows:

1. BALTHASAR, S.à r.l., prenamed: nine hundred and ninety-nine shares .....	999
2. CAMEO, S.à r.l., prenamed: one share .....	1
Total: one thousand shares .....	1,000

25% of these shares have been fully paid up in cash. Therefore the amount of seven thousand seven hundred and fifty Euros (EUR 7,750.-) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the undersigned notary.

##### *Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for by article 26 of the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

##### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company as a result of its formation, are estimated at approximately thousand eight hundred Euros.

##### *Extraordinary General Meeting*

The above mentioned persons, representing the entire corporate capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted they have passed the following resolutions by unanimous vote.

I. The number of directors is set at three (3).

The following persons have been elected as directors until the annual meeting of shareholders to be held in 2005:

1. Mr Mikael Holmberg, company director, born on June 22nd 1959 in Åker, Sweden, residing at 7, rue de Roedgen, L-3365 Leudelange, Grand Duchy of Luxembourg;

2. Mrs Nadine Gloesener, assistant manager, born on January 12th 1973 in Esch-sur-Alzette, residing at 53A, rue Principale, L-9190 Vichten, Grand Duchy of Luxembourg;

3. Miss Katre Saard, company director, born on August 9th, 1972, in Tallinn, Estonia, residing at 2, rue de Renert, L-2422 Luxembourg.

The number of statutory auditors is set at one (1). The following person has been elected as statutory auditor until the annual meeting of shareholders to be held in 2005:

Mr Gilles Wecker, chief accountant, residing at 62, rue de Bourgogne, L-1272 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

II. Pursuant to the provisions of the Articles of Incorporation and of the company law the shareholders' meeting hereby authorizes the board of directors to delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to a third party agent.

The shareholders' meeting further resolved that the Company shall only be bound by the joint signature of Miss Katre Saard together with Mr Mikael Holmberg or Mrs Nadine Gloesener.

III. The registered office of the Company is established at L-2449 Luxembourg City, 11, boulevard Royal.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed and the Articles of Incorporation contained therein, is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing persons, all of who are known to the undersigned notary, by their names, surnames, civil status and residences, said appearing persons signed with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le quatorze mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire, résidant à Luxembourg.

Ont comparu:

1. BALTHASAR, S.à r.l, R. C. Luxembourg B 99.905, ayant son siège social à 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

2. CAMEO, S.à r.l., R. C. Luxembourg B 100.081, ayant son siège social à 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Tous les deux représentés par Mme Nadine Gloesener, demeurant à Vichten, Luxembourg, suivant procurations (sous seing privé).

Ces procurations, signées des comparants et du notaire instrumentaire, resteront annexées ne variateur au présent acte, afin d'être soumises ensemble avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont déclaré former par les présentes une société anonyme régie par la loi afférente et par les présents statuts.

**Chapitre I<sup>er</sup>. Forme, Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination**

Il est formé par les présentes entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société sous forme de société anonyme qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts.

La Société adopte la dénomination EAST VISION CAPITAL S.A.

**Art. 2. Siège social**

Le siège social de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales; un tel transfert ne changera rien à la nationalité de la société, qui restera luxembourgeoise.

**Art. 3. Objet**

La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

**Art. 4. Durée**

La société est constituée pour une durée illimitée.

La société peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

**Chapitre II. Capital, Actions**

**Art. 5. Capital souscrit**

Le capital souscrit de la société est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) divisés en mille (1.000) actions avec une valeur nominative de trente et un Euros (EUR 31,-) chacune.

**Art. 6. Actions**

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception des actions pour lesquelles la loi prévoit la forme nominative.

La société a le droit d'émettre des certificats d'actions multiples.

**Chapitre III. Conseil d'Administration, Nomination d'auditeurs**

**Art. 7. Conseil d'Administration**

La société est administrée par un conseil d'administration composé d'un minimum de trois membres, qui ne doivent pas forcément être actionnaires.

Les administrateurs doivent être élus lors de l'assemblée générale, qui déterminera leur nombre, pour une période ne pouvant dépasser six années, et ils garderont leur poste jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et peuvent être remplacés à tout moment, avec ou sans motif, par résolution de l'assemblée générale.

En cas de vacance d'un ou de plusieurs postes d'administrateurs suite à un décès, de retraite ou autre cause, les membres restants pourront élire suivant la loi un remplaçant pour cette vacance. Dans ce cas, l'assemblée générale ratifie l'élection lors de sa prochaine séance.

### **Art. 8. Assemblées du Conseil d'Administration**

Le conseil d'administration peut choisir un président parmi ses membres. Il peut aussi nommer un secrétaire, administrateur ou non, qui sera chargé de tenir le compte rendu de l'assemblée du conseil d'administration et des actionnaires.

Le conseil d'administration peut se réunir à la demande du président. L'assemblée du conseil d'administration peut être convoquée si deux administrateurs l'exigent.

Le président présidera seul toutes les assemblées des actionnaires et du conseil d'administration, mais en son absence, l'assemblée générale ou le conseil désignera un autre administrateur en tant que président temporaire par vote de la majorité présente à une telle assemblée.

Un avis écrit de toute assemblée du conseil d'administration sera remis par courrier normal, électronique ou par télégramme, téléfax à tous les administrateurs au moins 48 heures avant le jour prévu pour une telle assemblée, excepté en cas d'urgence, les raisons seront mentionnées dans l'avis de la réunion de l'assemblée. Cette notification indique le lieu et l'ordre du jour de l'assemblée.

Cet avis pourra être refusé par consentement écrit, par courrier normal, électronique, par câble, télégramme, télex ou par téléfax de chaque administrateur. Aucun acte séparé n'est requis pour les assemblées tenues à heures et endroits spécifiés dans un programme précédemment adopté par résolution du conseil d'administration.

Tout administrateur peut participer à toute assemblée du conseil d'administration en nommant par écrit, câble, télégramme, télex, téléfax, un autre administrateur comme mandataire.

Le conseil d'administration peut délibérer ou agir de façon valable seulement si au moins une majorité d'administrateurs est présente.

Les décisions seront prises par une majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à une telle assemblée.

Un ou plusieurs administrateurs peuvent participer à une assemblée du conseil par différents moyens tels que la conférence téléphonique ou par d'autres moyens semblables de communication qui permettent donc à plusieurs personnes de participer simultanément à l'écoute des uns et des autres.

Une telle participation sera présumée au même titre que la présence physique à l'assemblée.

Une décision écrite, signée par tous les administrateurs, est authentique et valable comme si elle avait été adoptée lors d'une assemblée du conseil d'administration, laquelle a été dûment convoquée et tenue.

Une telle décision peut être rédigée dans un seul document ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

### **Art. 9. Procès-Verbaux des Assemblées du Conseil d'Administration**

Les procès-verbaux des assemblées du conseil d'administration seront signés par le président de l'assemblée et par un autre administrateur. Les procurations y seront jointes.

Les copies et extraits de tels procès-verbaux, seront établis selon les procédures légales ou d'une autre manière, seront signés par le président du conseil d'administration.

### **Art. 10. Pouvoirs du Conseil d'Administration**

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes de dispositions et d'administration dans l'intérêt de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents articles de l'assemblée générale des actionnaires seront de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut décider d'instituer un ou plusieurs comités dont les membres peuvent être administrateurs ou non.

Dans ce cas, le conseil d'administration pourra nommer les membres du ou des comités et déterminer leurs pouvoirs.

### **Art. 11. Délégation des pouvoirs**

Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société lors de cette gestion journalière à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants, agents, employés, actionnaires ou non-actionnaires ou déléguer des pouvoirs ou procurations spécifiques, ou confier des fonctions déterminées, permanentes ou temporaires à des personnes ou représentants choisis par lui.

La délégation de la gestion journalière à un membre du conseil est soumise à une autorisation préalable établie par l'assemblée générale des actionnaires.

### **Art. 12. Représentation de la société**

Vis-à-vis de tiers, la société sera engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature individuelle de la personne à qui a été délégué la gestion journalière de la société, ou par la signature conjointe ou individuelle des personnes auxquelles un tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil d'administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

### **Art. 13. Nomination des Auditeurs**

La société sera surveillée par un ou plusieurs auditeurs, qui ne doivent pas forcément être actionnaires.

Les auditeurs seront élus lors de l'assemblée générale, qui déterminera leur nombre, pour une période ne dépassant pas six années, et ils garderont leur poste jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et peuvent être remplacés à tout moment, avec ou sans motif, par résolution de l'assemblée générale.

## **Chapitre IV. Assemblées des Actionnaires**

### **Art. 14. Pouvoirs de l'Assemblée des Actionnaires**

Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires. Sous réserve des dispositions de l'article 9 précité, elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier les actes en relation avec les activités de la Société.

#### **Art. 15. Assemblée Générale Annuelle**

L'assemblée générale annuelle sera tenue au Grand-Duché de Luxembourg, au siège social de la société ou à tout autre endroit spécifié dans l'avis de convocation, le dernier jour du mois de mai de chaque année, à 11.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée sera reportée au premier jour ouvrable suivant.

#### **Art. 16. Autres Assemblées Générales**

Le conseil d'administration ou les auditeurs peuvent ordonner d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être ordonnées si au moins 1/5 (un cinquième) du capital de la société l'exige.

Les assemblées générales, inclus l'assemblée générale annuelle, peuvent être tenues à l'étranger, si le conseil d'administration le juge nécessaire, qui sera définitif, en cas de force majeure.

#### **Art. 17. Procédure, Vote**

Les assemblées générales seront convoquées conformément aux conditions fixées par la loi.

Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocations préalables.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes les autres conditions qui doivent être remplies afin de participer à l'assemblée des actionnaires.

Sous réserve des restrictions légales, chaque action donne droit à une voix.

Sauf dispositions contraires de la loi, les décisions sont prises quel que soit le nombre d'actions représentées, à la majorité simple.

Les copies et extraits de tels procès-verbaux, seront établis selon des procédures légales ou d'une autre manière, seront signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

### **Chapitre V. Année sociale, Bilan, Répartition des bénéfices**

#### **Art. 18. Année sociale**

L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration et les auditeurs établissent les comptes annuels et le compte des profits et pertes. Ils soumettent ces documents ensemble avec un rapport des opérations de la société au moins un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle aux auditeurs qui établiront un rapport contenant leurs commentaires sur ces documents.

#### **Art. 19. Affectation des profits**

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint un dixième (1/10) du capital souscrit.

Sur recommandation du conseil d'administration l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau à la prochaine année fiscale ou de le distribuer aux actionnaires comme dividende.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date du paiement de ces acomptes.

### **Chapitre VI. Dissolution, Liquidation**

#### **Art. 20. Dissolution, Liquidation**

La société pourra être dissoute à tout moment par décision d'une assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des statuts, sauf disposition contraire de la loi.

Lors de la dissolution de la société, l'assemblée générale règle le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs et détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

### **Chapitre VII. Disposition générale**

#### **Art. 21. Disposition générale**

Tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et ses lois modificatives ainsi que la loi du 21 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

#### *Disposition transitoire*

Exceptionnellement, la première année fiscale commence aujourd'hui et finit au trente et un (31) décembre 2004. L'assemblée générale annuelle se tiendra pour la première fois dans l'an 2005.

#### *Souscription*

La totalité du capital a été souscrit comme suit:

1. BALTHASAR, S.à r.l., prénommé: neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions . . . . .	999
2. CAMEO, S.à r.l., prénommé: une action . . . . .	1
Total: mille actions . . . . .	1.000

25% de ces actions ont été libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante Euros (EUR 7.750,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Déclaration*

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée ultérieurement, et en constate expressément l'accomplissement.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à mille huit cents Euros.

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Les comparants prénommés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

I. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3).

Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs jusqu'à l'assemblée générale annuelle en 2005:

1. M. Mikael Holmberg, directeur de société, né à Åker, in Suède, le 22 juin 1959, demeurant à 7, rue de Roedgen, L-3365 Leudelange, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Mme Nadine Gloesener, directeur adjoint, née à Esch-sur-Alzette, Luxembourg, le 12 janvier 1973, demeurant à 53A, rue principale, L-9190 Vichten, Grand-Duché de Luxembourg.

3. Mlle Katre Saard, directeur de société, née le 9 août 1972, à Tallinn, Estonie, demeurant à 2, rue de Renert, L-2422 Luxembourg.

Le nombre de commissaire statutaire est fixé à un (1). A été appelé comme commissaire statutaire pour l'assemblée générale annuelle en 2005:

M. Gilles Wecker, chef-comptable, né à Dudelange, Luxembourg, le 4 avril 1965, demeurant à 62, rue de Bourgogne, L-1272 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

II. Suite aux dispositions des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales, l'Assemblée générale autorise par la présente le Conseil d'Administration de déléguer la gestion journalière de la société et la représentation de la société dans le cadre d'une gestion journalière à une tierce personne.

L'assemblée générale a ensuite décidé que la Société n'est qu'à représenter que par la signature commune de Mlle Katre Saard avec M. Mikael Holmberg ou Mme Nadine Gloesener.

III. Le siège social de la Société est établi à L-2449 Luxembourg-Ville, 11, boulevard Royal.

Le notaire soussigné, connaissant la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête des personnes désignées ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française, étant entendu que la version anglaise primera en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus par le notaire instrumentaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. Gloesener, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2004, vol. 143S, fol. 64, case 11. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2004.

J. Elvinger.

(042771.3/211/409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

**HANSA-NORD-LUX MANAGEMENTGESELLSCHAFT, Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

H. R. Luxembourg B 28.765.

*Protokoll über die ordentliche Generalversammlung vom 14. April 2004*

Am 14. April 2004 versammelten sich die Aktionäre zur ordentlichen Generalversammlung satzungsgemäß um 15.00 Uhr in den Geschäftsräumen der HVB BANQUE LUXEMBOURG in Luxembourg.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Udo Bandow wohnhaft in Hamburg, Deutschland.

Er beruft zum Schriftführer Herrn Thomas Gollub, wohnhaft in Hamburg, Deutschland, und zum Stimmzähler Herrn Gerhard Lenschow, wohnhaft in Hamburg, Deutschland.

Der Versammlungsvorstand stellt die Präsenzliste der anwesenden Aktionäre zusammen. Die als richtig bestätigte Präsenzliste ist als Anlage diesem Protokoll beigefügt.

Der Vorsitzende stellt fest, daß gemäß der vorerwähnten Präsenzliste das gesamte Gesellschaftskapital rechtsgültig vertreten ist und die gegenwärtige ordentliche Generalversammlung somit beschlußfähig ist ohne förmliche Einberufung, wie dies in Artikel 13 der Satzung vorgesehen ist.

Sodann stellt der Vorsitzende fest, daß die Tagesordnung der gegenwärtigen Generalversammlung, die den Aktionären bekannt ist, wie folgt lautet:

1. Vorlage des Berichtes des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers;
2. Vorlage und Genehmigung der testierten Bilanz und der Gewinn- und Verlustrechnung per 31. Dezember 2003;
3. Gewinnverwendungsvorschlag;
4. Entlastungserteilung an die Mitglieder des Verwaltungsrates;



5. Erneuerung der Mandate der Mitglieder des Verwaltungsrates;
6. Bestellung des externen Wirtschaftsprüfers;
7. Sonstiges.

Der Vorsitzende verliest und erläutert sodann der Generalversammlung den Bericht des Verwaltungsrates und den Bestätigungsvermerk des externen Wirtschaftsprüfers sowie die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung über das am 31. Dezember 2003 abgeschlossene Geschäftsjahr.

Diese zwei Berichte sowie ein Exemplar der Bilanz und der Gewinn- und Verlustrechnung sind, nachdem sie von den Anwesenden unterzeichnet worden sind, diesem Protokoll beigelegt.

Die Generalversammlung stellt sodann fest, daß sie rechtsgültig tagt, erklärt sich mit den Ausführungen des Vorsitzenden einverstanden, tritt zur Erledigung der Tagesordnung in die Beratung ein und faßt danach folgende einstimmige Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Die Generalversammlung nimmt von den Berichten des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers zustimmend Kenntnis.

*Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung genehmigt die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung des am 31. Dezember 2003 abgeschlossenen Geschäftsjahres in der Form, wie sie vom Verwaltungsrat der Generalversammlung vorgelegt worden sind.

*Dritter Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt, von dem Jahresgewinn einschließlich des Gewinnvortrages von EUR 2.094,24, EUR 480.000,- als Dividende auszuschütten, EUR 40.085,55 als Sonderrücklage gemäß Art. 174 bis LIR in die andere Rücklage einzustellen und 9.451,56 auf neue Rechnung vorzutragen. Die Ausschüttung erfolgt Valuta 16. April 2004.

*Vierter Beschluss*

Die Generalversammlung erteilt volle Entlastung allen im Amt befindlichen Mitgliedern des Verwaltungsrates für die Ausübung ihrer Mandate während des Geschäftsjahres vom 1. Januar - 31. Dezember 2003.

*Fünfter Beschluss*

Die Mandate der amtierenden Verwaltungsratsmitglieder werden mit Wirkung bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung, die über das Geschäftsjahr 2004 beschließt, erneuert.

*Sechster Beschluss*

Die Generalversammlung bestellt als externen Wirtschaftsprüfer für das Geschäftsjahr 2004 die BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., Luxembourg.

*Siebter Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt von der für die Anrechnung der Vermögensteuer für das Jahr 2001 gebildeten Rücklage in Höhe von EUR 36.068,50 einen Teilbetrag von EUR 1.239,45 in die zur Reduzierung der Vermögensteuer 2003 dienenden Rücklage umzuwidmen, so dass sich die «Andere Rücklage» nach § 8a Vermögensteuergesetz für 2003 auf insgesamt EUR 41.325,00 beläuft.

Nach Verlesung haben die Anwesenden das Protokoll unterschrieben.

14. April 2004.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02462. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043110.3/000/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

---

**FORBES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 35.485.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est  
le 20 avril 2004 à 15.00 heures à Luxembourg, au 2 rue de l'Avenir*

Les délibérations sur les comptes annuels au 31 décembre 2003 ont été reportées.

Luxembourg, le 28 mai 2004.

FIDUCIAIRE AUDITLUX, S.à r.l.

*Pour agent domiciliaire*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01442. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044471.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

---

**DG LUX MULTIMANAGER I SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxembourg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.  
H. R. Luxembourg B 58.249.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2003 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2003 wurden einregistriert in Luxemburg, am 4. Juni 2004, Ref. LSO-AR01455, und wurden beim Handelsregister in und von Luxemburg hinterlegt, am 7. Juni 2004 hinterlegt.

Luxemburg, den 18. Mai 2004.

Für DG LUX MULTIMANAGER I SICAV

DZ BANK INTERNATIONAL S.A.

R. Bültmann / A. Rau

(044206.3/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

**DG LUX MULTIMANAGER I SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxembourg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.  
H. R. Luxembourg B 58.249.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung der DG LUX MULTIMANAGER I SICAV*

Die ordentliche Generalversammlung vom 18. Mai 2004 der DG LUX MULTIMANAGER I SICAV hat folgende Beschlüsse gefaßt:

1. Die Generalversammlung beschloss über die Bilanz zum 31. Dezember 2003 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2003 abgelaufene Geschäftsjahr gesamt abzustimmen. Die Aktionäre billigten einstimmig den 2. Punkt der Tagesordnung.

2. Die Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder wurde einstimmig erteilt.

3. Für den Zeitraum bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung wurden folgende Personen als Verwaltungsratsmitglieder gewählt bzw. wiedergewählt:

- Herr Julien Zimmer (Vorsitzender),
- Herr Josef Koppers (Mitglied),
- Herr Holger Gachot (Mitglied).

Die Aktionäre beschlossen bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. als Wirtschaftsprüfer wiederzuwählen.

Luxemburg, 18. Mai 2004.

Für DG LUX MULTIMANAGER I SICAV

DZ BANK INTERNATIONAL S.A.

R. Bültmann / A. Rau

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01453. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044214.3/850/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

**JOSE MARQUES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4507 Differdange, 24, rue Alexandre.  
R. C. Luxembourg B 100.990.

## STATUTS

L'an deux mille quatre, le quatre mai.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur José Manuel Marques Da Conceicao, indépendant, né à Montemarre Velho (P), le 12 juillet 1965, demeurant à L-4507 Differdange, 24, rue Alexandre.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée.

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de JOSE MARQUES, S.à r.l.

**Art. 2.** Le siège social de la société est établi à Differdange. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des gérants.

**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de terrassement, d'excavation de terrains et de canalisation, de posage de jointoiments, ainsi que toutes opérations commerciales, industrielles et financières, immobilières et mobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée indéterminée, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

L'année sociale coïncide avec l'année civile.

**Art. 5.** Le capital social entièrement libéré est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), divisé en cent parts sociales de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune.

Le capital social a été souscrit par le comparant.

La somme de (EUR 12.400,-) douze mille quatre cents euros, se trouve à la disposition de la société, par un apport en nature d'une camionnette MITSUBISHI, jusqu'à due concurrence, ce que l'associé reconnaît.

**Art. 6.** La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, salariés ou gratuits sans limitation de durée.

Le comparant respectivement les futurs associés ainsi que le ou les gérants peuvent nommer d'un accord unanime un ou plusieurs mandataires spéciaux ou fondés de pouvoir, lesquels peuvent engager seuls la société.

**Art. 7.** Les héritiers et créanciers du comparant ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit requérir l'apposition de scellés, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration ou de sa gérance.

**Art. 8.** La dissolution de la société doit être décidée dans les formes et conditions de la loi. Après la dissolution, la liquidation en sera faite par le gérant ou par un liquidateur nommé par le comparant.

**Art. 9.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

*Frais*

Les frais incombant à la société pour sa constitution sont estimés à six cent vingt euros.

*Gérance*

Le comparant a pris les décisions suivantes:

1. Est nommé gérant: Monsieur José Manuel Marques Da Conceicao, préqualifié.
2. La société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant.
3. Le siège social de la société est fixé à L-4507 Differdange, 24, rue Alexandre.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: J. Marques Da Conceicao, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 mai 2004, vol. 898, fol. 4, case 6. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pétange, le 24 mai 2004.

Pour expédition conforme

G. d'Huart

Notaire

(043438.3/207/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

**INVICTA MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2269 Luxembourg, 2, rue Origer.

R. C. Luxembourg B 73.397.

*Extrait des décisions prises par le Conseil d'Administration réuni à Luxembourg le 24 mai 2004*

La société COMITIUM INTERNATIONAL S.A., 3, rue Nicolas Summer L-2538 Luxembourg est nommée commissaire aux comptes en remplacement de CDL EXPERTISE S.A., 54, avenue de la Liberté L-2340 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01498. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044451.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

**PRO FONDS (LUX), Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.

H. R. Luxemburg B 45.890.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2003 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2003 wurden einregistriert in Luxemburg, am 4. Juni 2004, réf. LSO-AR01460, und wurden beim Handelsregister in und von Luxemburg, am 7. Juni 2004 hinterlegt.

Luxemburg, den 26. Mai 2004.

Für PRO FONDS (LUX)

DZ BANK INTERNATIONAL S.A.

R. Bültmann / A. Rau

(044219.3/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

**PRO FONDS (LUX), Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.  
H. R. Luxemburg B 45.890.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung der PRO FONDS (LUX)*

Die ordentliche Generalversammlung vom 26. Mai 2004 der PRO FONDS (LUX) hat folgende Beschlüsse gefaßt:

1. Die Bilanz zum 31. Dezember 2003 sowie die Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2003 wurden genehmigt und beim Handelsregister hinterlegt.
2. Den während des Geschäftsjahres amtierenden Verwaltungsratsmitgliedern wurde für die ordnungsgemäße Ausführung ihrer Aufgaben für das am 31. Dezember 2003 abgelaufene Geschäftsjahr Entlastung erteilt.
3. Es wurde beschlossen, folgende Verwaltungsratsmitglieder zu wählen bzw. wiederzuwählen:
  - Herrn René Herrmann, Mitglied der Direktion MAERKI BAUMANN & CO. AG, Zürich,
  - Herrn Dr. Victor Dobäl, Geschäftsführer, PMG FONDS MANAGEMENT AG, Zürich,
  - Herrn Marcel Ernzer, Luxemburg,
  - Herrn Hans-Peter Glauser, MAERKI BAUMANN & CO. AG, Zürich.
4. Die Verwaltungsratsmitglieder bleiben im Amt bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, die über den Jahresabschluß des Geschäftsjahres bis zum 31. Dezember 2004 abstimmen wird.
5. Zum Wirtschaftsprüfer wurde PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung wiedergewählt
6. Die Generalversammlung beschließt einstimmig folgende Ausschüttung vorzunehmen:  
Pro Fonds (Lux) Inter-Bond A CHF 4,69.

Luxemburg, den 26. Mai 2004.

Für PRO FONDS (LUX)

DZ BANK INTERNATIONAL S.A.

R. Bültmann / A. Rau

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01457. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044224.3/850/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

**CHARISMA SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.  
H. R. Luxemburg B 72.483.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2003 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2003 wurden eingetragen in Luxemburg, am 4. Juni 2004, réf. LSO-AR01443, und wurden beim Handelsregister in und von Luxemburg hinterlegt, am 7. Juni 2004 hinterlegt.

Luxemburg, den 14. Mai 2004.

Für CHARISMA SICAV

DZ BANK INTERNATIONAL S.A.

R. Bültmann / A. Rau

(044226.3/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

**CHARISMA SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.  
H. R. Luxemburg B 72.483.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung der CHARISMA SICAV*

Die ordentliche Generalversammlung vom 14. Mai 2004 der CHARISMA SICAV hat folgende Beschlüsse gefaßt:

1. Der Geschäftsbericht lag den Teilnehmern vor; die Generalversammlung verzichtete auf eine Vorlesung des Geschäftsberichtes. Es bestanden keine Fragen zu dem Geschäftsbericht per 31. Dezember 2003.
2. Die Generalversammlung beschloss über die Bilanz zum 31. Dezember 2003 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2003 abgelaufene Geschäftsjahr gesamt abzustimmen. Die Aktionäre billigten einstimmig den 2. Punkt der Tagesordnung.
3. Die Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder wird einstimmig erteilt.
4. Für den Zeitraum bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung wurden folgende Personen als Verwaltungsratsmitglieder gewählt bzw. wiedergewählt:
  - Herr Claude Niedner (Vorsitzender),
  - Herr Martin Stürner (stellvertretender Vorsitzender),
  - Herr Victor Elvinger (Mitglied).

Die Aktionäre beschlossen bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. als Wirtschaftsprüfer wiederzuwählen.

Luxemburg, den 14. Mai 2004.

Für CHARISMA SICAV

DZ BANK INTERNATIONAL S.A.

R. Bültmann / A. Rau

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01441. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044233.4/850/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

**L.I.V., LUXEMBURGISCHE IMMOBILIEN-VERWALTUNG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 56.877.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

THEVIS COMMERCIAL LIMITED, une société avec siège social à Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, ici représentée par Monsieur Alain Potier, administrateur de sociétés, demeurant au 6, rue du Gué Maingot, F-61370 Echauffour, France,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 5 octobre 2001.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme L.I.V., LUXEMBURGISCHE IMMOBILIEN-VERWALTUNG S.A., R. C. Luxembourg B 56.877, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 10 octobre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 44 du 31 janvier 1997.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 18 décembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 550 du 9 avril 2002.

- La Société a actuellement un capital social de trois cent soixante mille euros (EUR 360.000,-), divisé en quatorze mille cinq cent vingt-deux (14.522) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actif de la Société consiste essentiellement en une participation dans la société civile immobilière BIENLUX, avec siège social au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, laquelle est propriétaire de différents éléments privatifs et parties communes faisant 122/000es dans un immeuble en copropriété sis au 3, route de Longwy, L-8080 Bertrange, inscrit au cadastre de la commune de Bertrange, section A de Bertrange sous le numéro 1403/3961, au lieu-dit «route de Longwy».

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire le registre des actions avec les transferts afférents ainsi que deux certificats d'actions au porteur numérotés I et II lesquels ont immédiatement été lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société L.I.V., LUXEMBURGISCHE IMMOBILIEN-VERWALTUNG S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. Potier, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, vol. 143S, fol. 72, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

A. Schwachtgen.

(044416.3/230/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

**ProLogis EUROPEAN HOLDINGS IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 83.847.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR01154, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par D. Bannerman

Gérant

(044478.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

**ProLogis EUROPEAN HOLDINGS IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 83.847.

*Extrait (traduction) des résolutions prises par l'Actionnaires unique de la Société le 27 mai 2004*

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 12 septembre 2001 au 31 décembre 2002.

2. Les bénéfices de l'exercice social 2002 s'élevant à un montant de EUR 5.501,- ont été alloués comme suit:

- un montant de EUR 1.250,- a été alloué à la réserve légale et cette réserve s'élève à 10% du capital social

- le montant restant a été reporté.

Le 27 mai 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR01149. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044468.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

**FONDATION DES AMIS DES MUSEES D'ART ET D'HISTOIRE, LUXEMBOURG,**

**Etablissement d'utilité publique,**

**(anc. FONDATION DES AMIS DU MUSEE NATIONAL D'HISTOIRE ET D'ART).**

Siège social: L-2345 Luxembourg, Marché aux Poissons.

L'an deux mille quatre, le treize janvier.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réuni en séance extraordinaire le conseil d'administration de la FONDATION DES AMIS DU MUSEE NATIONAL D'HISTOIRE ET D'ART, établie et ayant son siège social à L-2345 Luxembourg, Marché aux Poissons, constituée suivant acte reçu par le notaire Jacques Delvaux, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 24 mai 1993, publié au Mémorial C numéro 408 du 8 septembre 1993, page 19549.

Le conseil d'administration se compose des membres suivants, tous présents ou représentés, à l'exception de Monsieur Enrico Lunghi, excusé:

1.- Madame Marie-Françoise Glaesener, demeurant au 3, rue Albert Calmes, L-1310 Luxembourg, Présidente;

2.- Monsieur André Elvinger, demeurant au 174, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, membre, ancien Président;

3.- Madame Malou Georges, demeurant au 29, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, membre, ancienne Vice-présidente,

4.- Monsieur le Docteur Jeff Erpelding, demeurant au 39, Emile Mayrisch, L-4240 Esch-sur-Alzette, Vice-président;

5.- Monsieur Remy Kremer, demeurant au 32, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, Trésorier;

6.- Madame Claudine Bechet-Metz, demeurant au 10, rue Albert Philippe, L-2331 Luxembourg, membre, Secrétaire Général;

7.- Madame Claude Medernach, demeurant au 8, rue Bertholet, L-1233 Luxembourg, membre, Secrétaire Général adjoint;

8.- Madame Danielle Koch-Harf, demeurant au 119, rue de Reckenthal, L-2410 Luxembourg, membre;

9.- Monsieur Enrico Lunghi, demeurant au 51, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, membre;

10.- Monsieur Jean-Luc Mousset, demeurant au 77, rue des Sept Arpents, L-1139 Luxembourg, membre;

11.- Monsieur Jean Petit, demeurant au 105, route de Remich, L-5330 Moutfort, membre;

ici représenté par Monsieur André Elvinger, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Moutfort, le 19 décembre 2003;

12.- Monsieur Damien Wigny, demeurant au 22, rue de Mellemont, B-1360 Thorembois-Les-Béguines, membre; ici représenté par Madame Marie-France Glaesener, prénommée, en vertu d'une procuration donnée à Thorembois, le 20 décembre 2003;

13.- Monsieur le Docteur Romain Poos, demeurant au 5, rue Frédéric Joliot-Curie, L-4154 Esch-sur-Alzette, membre;

14.- Monsieur Guy Thewes, demeurant au 41, rue Félix de Blochausen, L-1243 Luxembourg, membre,

La réunion est ouverte, conformément aux dispositions de l'article six (6) des statuts, sous la présidence de Madame Marie-Françoise Glaesener, prénommée.

Les procurations éventuelles émanant des administrateurs représentés à la présente réunion, signées ne varietur par les membres présents et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent procès-verbal, avec lequel elles seront enregistrées.

Ensuite la Présidente du conseil d'administration expose et les membres présents constatent:

A) Que la présente réunion extraordinaire a l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1) Modification de l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la Fondation pour lui donner la teneur suivante:

«La Fondation prend la dénomination de FONDATION DES AMIS DES MUSEES D'ART ET D'HISTOIRE, LUXEMBOURG.

2) Modification de l'article 4: alinéa 1<sup>er</sup> des statuts de la Fondation pour lui donner la teneur suivante:

«La Fondation est administrée et représentée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au minimum et de quinze (15) membres au maximum.»

B) Que la dénomination et la composition du conseil d'administration ont fait l'objet de résolutions prises par le conseil d'administration lors de sa réunion extraordinaire du 11 septembre 2003, résolutions qui n'ont cependant fait l'objet ni d'une approbation par arrêté grand-ducal ni de publications. Qu'il y a dès lors lieu, pour la présente réunion, de procéder suivant l'ordre du jour tel que désigné sub A).

C) Que les membres présents ou représentés à la présente réunion, se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

D) Que la présente réunion du conseil d'administration rassemblant tous ses membres, la majorité exigée par l'article sept (7) des statuts est atteinte, de sorte que la présente réunion est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite les membres présents ou représentés abordent l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, adoptent à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

La dénomination de la Fondation est changée en celle de FONDATION DES AMIS DES MUSEES D'ART ET D'HISTOIRE, LUXEMBOURG.

L'article premier des statuts de la Fondation est modifié en conséquence et aura à l'avenir la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** La Fondation prend la dénomination de FONDATION DES AMIS DES MUSEES D'ART ET D'HISTOIRE, LUXEMBOURG.»

*Deuxième résolution*

L'article quatre, premier alinéa des statuts de la Fondation est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4. 1<sup>er</sup> alinéa.** La Fondation est administrée et représentée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au minimum et de quinze (15) membres au maximum.»

Les prédites résolutions sont prises sous réserve de leur approbation par arrêté grand-ducal.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M.-F. Glaesener, A. Elvinger, M. Goerges, J. Erpelding, R. Kremer, C. Bechet-Metz, C. Medernach, D. Koch-Harf, J.-L. Mousset, R. Poos, G. Thewes, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2004, vol. 883, fol. 4, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

*Approbation*

La modification des statuts de la FONDATION DES AMIS DU MUSEE NATIONAL D'HISTOIRE ET D'ART a été approuvée par arrêté grand-ducal du 12 mars 2004.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 4 mai 2004.

J.-J. Wagner.

(045271.3/239/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2004.

**M-WEB THAILAND HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 78.874.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2004*

Les délibérations sur les comptes annuels au 31 mars 2004 ont été reportées.

Luxembourg, le 28 mai 2004.

FIDUCIAIRE AUDITLUX, S.à r.l.

*Agent domiciliaire*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01450. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(044477.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

---

**GROUPE IMMOBILIER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 51.156.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01359, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2004.

Signature.

(044821.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

---

**KOMBAIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 59.119.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00706, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2004.

Signature.

(044822.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

---

**VALSABBIA LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 83.291.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01361, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2004.

Signature.

(044824.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

---

**E-GUESTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2269 Luxembourg, 2, rue Origer.

R. C. Luxembourg B 76.876.

*Extrait des décisions prises par le Conseil d'Administration réuni à Luxembourg le 24 mai 2004*

La société COMITIUM INTERNATIONAL S.A., 3, rue Nicolas Summer L-2538 Luxembourg est nommée commissaire aux comptes en remplacement de CDL EXPERTISE S.A., 54, avenue de la Liberté L-2340 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

*Administrateur-délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01499. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(044453.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

---



**M-WEB THAILAND INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.  
R. C. Luxembourg B 78.875.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2004*

Les délibérations sur les comptes annuels au 31 mars 2004 ont été reportées.

Luxembourg, le 28 mai 2004.  
FIDUCIAIRE AUDITLUX, S.à r.l.  
Agent domiciliataire  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01445. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044479.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

---

**CRJ AVENIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 84.858.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05043, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2004.

Signature.

(044777.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

---

**MERCURY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.  
R. C. Luxembourg B 94.241.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2004*

Les délibérations sur les comptes annuels au 31 décembre 2003 ont été reportées.

Luxembourg, le 2 juin 2004.  
RUSSELL BEDFORD LUXEMBOURG, S.à r.l.  
Agent domiciliataire  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01440. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044474.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

---

**SOLUCIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 84.724.

*Extrait des résolutions prises lors du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social à Luxembourg, le 23 octobre 2003*

- D'accepter la démission de Monsieur Montefameglio Marco de son rôle de Président du Conseil d'Administration;
- De coopter Monsieur Giammatteo Luca, Maître en sciences économiques, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 17, rue Beaumont L-1219, comme nouvel administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004;
- L'Assemblée Générale des Actionnaires, lors de sa prochaine réunion, procédera à l'élection définitive;
- Monsieur Vincenzo Arno' est nommé Président du Conseil d'Administration.

Pour extrait sincère et conforme

SOLUCIS S.A.  
V. Arno' / G. Diederich  
Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04844. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044285.4/545/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**StarPlus SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.  
H. R. Luxemburg B 72.359.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2003 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2003 wurden eingetragen in Luxemburg, am 4. Juni 2004, réf. LSO-AR01449, und wurden beim Handelsregister in und von Luxemburg, am 7. Juni 2004 hinterlegt.

Luxemburg, den 11. Mai 2004.

Für StarPlus SICAV

DZ BANK INTERNATIONAL S.A.

Unterschriften

(044237.3/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

**StarPlus SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.  
H. R. Luxemburg B 72.359.

*Auszug aus der ordentlichen Generalversammlung, die am 11. Mai 2004 in Luxemburg stattfand*

Den während des Geschäftsjahres amtierenden Verwaltungsratsmitgliedern wird für die ordnungsgemäße Ausführung ihrer Aufgaben für das am 31. Dezember 2003 abgelaufene Geschäftsjahr Entlastung erteilt.

Es wird beschlossen:

Claude Kremer, Luxemburg (Vorsitz),

Dr. Horst-Detlev Vogel, StarCapital AG, Frankfurt/Main (stellv. Vorsitz),

Victor Elvinger, Luxemburg,

Klaus Büttner, StarCapital AG, Frankfurt/Main,

als Verwaltungsratsmitglieder wiederzuwählen.

Die Verwaltungsratsmitglieder bleiben im Amt bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, die über den Jahresabschluß des Geschäftsjahres bis zum 31. Dezember 2004 abstimmen wird.

Zum Wirtschaftsprüfer wird PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung gewählt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 11. Mai 2004.

Für StarPlus SICAV

DZ BANK INTERNATIONAL S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01447. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044239.3/850/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

**CORAVIT AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 251, route d'Arlon.  
R. C. Luxemburg B 28.717.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00291, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 4 juin 2004.

Signature.

(044857.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

**BANKING SERVICES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 26, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxemburg B 72.120.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00960, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BSL, BANKING SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(044251.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

**KAAMAR INVESTMENTS INTERNATIONAL HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 26.109.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00467, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2004.

Signature.

(044268.2/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**KAAMAR INVESTMENTS INTERNATIONAL HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 26.109.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00470, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2004.

Signature.

(044270.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**KAAMAR INVESTMENTS INTERNATIONAL HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 26.109.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 14 mai 2004 au siège de la société que:

*Résolution unique*

L'Assemblée Générale a décidé à l'unanimité de nommer comme Commissaire aux Comptes:

- Monsieur Roland Bingen, comptable, demeurant à L-3852 Schifflange, 21, rue Aloyse Kayser.

Rétroactivement pour les exercices 1999, 2000, 2001, 2002 et 2003.

En conformité avec l'article 52 de la Loi des Sociétés Commerciales du 10 août 1915 le Commissaire aux Comptes nommé, Monsieur Roland Bingen, achève le mandat du Commissaire démissionnaire:

- Monsieur Fouad Ghozali, économiste, demeurant à Mamer, démissionnaire en date du 28 mai 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour réquisition

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00461. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044263.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**KAAMAR INVESTMENTS INTERNATIONAL HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 26.109.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 18 mai 2004 au siège de la société que:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale des Actionnaires a approuvé à l'unanimité les bilans et les comptes de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 1999, ainsi qu'au 31 décembre 2000, qui clôturent avec un total de bilan de:

- En ce qui concerne 1999: de USD 113.395,73 et une perte de USD 98,38.

- En ce qui concerne 2000: de USD 113.696,05 et une perte de USD 83,72.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale des Actionnaires a approuvé à l'unanimité le rapport de gestion du Conseil d'Administration pour les exercices se terminant au 31 décembre 1999, ainsi qu'au 31 décembre 2000.

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale des Actionnaires a approuvé à l'unanimité le rapport du commissaire aux comptes pour les exercices se terminant au 31 décembre 1999, ainsi qu'au 31 décembre 2000.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée Générale des Actionnaires a décidé à l'unanimité de donner décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour les exercices se terminant au 31 décembre 1999, ainsi qu'au 31 décembre 2000.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée Générale des Actionnaires a décidé à l'unanimité de reporter la perte de l'exercice se terminant au 31 décembre 1999 et la perte de l'exercice se terminant au 31 décembre 2000 à l'exercice suivant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2004.

Pour réquisition

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00464. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(044273.2//34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**FARGO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 37.346.

*—*  
*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 26 mars 2004,*  
*tenue à Luxembourg au siège de la société*

L'assemblée décide de nommer comme commissaire à la liquidation M. Frédéric Deflorenne, employé privé, demeurant à L-3394 Roeser, 47, Grand-rue.

L'assemblée décide de fixer l'assemblée de clôture de la liquidation au 31 mars 2004 avec l'ordre du jour suivant:

1. Rapport du commissaire à la liquidation;
2. Décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation;
3. Clôture de liquidation;
4. Indication de l'endroit où seront déposés et conservés pendant cinq ans les livres et documents sociaux.

Pour publication et réquisition

FARGO LUXEMBOURG, société anonyme (en liquidation)

Signature

*Le liquidateur*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00450. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(044315.3/751/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**FARGO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 37.346.

**DISSOLUTION**

*—*  
*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2004,*  
*tenue à Luxembourg au siège de la société*

L'assemblée a approuvé le rapport de Frédéric Deflorenne, commissaire à la liquidation ainsi que les comptes de liquidation.

L'assemblée a donné décharge pleine et entière au liquidateur et au commissaire à la liquidation en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

L'assemblée a prononcé la clôture de la liquidation et a constaté que la société anonyme FARGO LUXEMBOURG S.A. a définitivement cessé d'exister.

L'assemblée a décidé que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq années à partir d'aujourd'hui au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

Pour publication et réquisition

FARGO LUXEMBOURG, société anonyme (en liquidation)

Signature

*Le liquidateur*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00451. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(044317.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**FORSETE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 88.864.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00824, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

Signature.

(044335.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**FORSETE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 88.864.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 21 mai 2004, que:

- les bilans et compte de pertes et profits au 31 décembre 2003 ont été approuvés par l'assemblée générale.
- décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
- le nombre d'administrateurs de la société passe de trois à quatre administrateurs par la nomination de Monsieur Camille Paulus, consultant, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg avec effet immédiat. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008.

Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00821. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044322.3/751/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**WEST LUXCON HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 32-34, boulevard Grande-Duchesse-Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 88.810.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00958, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(044254.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**WANDERGREK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 39.622.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 21 mai 2004*

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés Administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé Commissaire aux Comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Pour extrait sincère et conforme

WANDERGREK S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05308. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044281.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**MISTRAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 87.422.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00819, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

Signature.

(044337.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**MISTRAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 87.422.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 21 mai 2004, que:

- les bilans et compte de pertes et profits au 31 décembre 2003 ont été approuvés par l'assemblée générale.
- décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
- le mandat de commissaire aux comptes de la société ERNST & YOUNG, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet L-2180 Luxembourg a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008.
- le nombre d'administrateurs de la société passe de trois à quatre administrateurs par la nomination de Monsieur Camille Paulus, consultant, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg avec effet immédiat. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008.

Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00818. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044307.3/751/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**TCR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 82.467.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 5 mai 2004*

Monsieur Diederich Georges, Monsieur Heitz Jean-Marc et Monsieur Arno' Vincenzo sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur De Bernardi Alexis est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2007.

Pour extrait sincère et conforme

TCR INTERNATIONAL S.A.

G. Diederich / J.-M. Heitz

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05314. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044279.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**CREALUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 27.312.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00811, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2004.

Signature.

(044308.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**CDO MASTER INVESTMENTS 3 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 86.062.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00835, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

Signature.

(044339.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**CDO MASTER INVESTMENTS 3 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 86.062.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 21 mai 2004, que:

- les bilan et compte de pertes et profits au 31 décembre 2003 ont été approuvés par l'assemblée générale.

- décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

- l'assemblée décide d'augmenter le nombre d'administrateurs de la société, pour le passer de trois à quatre administrateurs par la nomination de Monsieur Camille Paulus, consultant, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg avec effet immédiat. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2006.

- le mandat de commissaire aux comptes de la société ERNST & YOUNG S.A., ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2006.

Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00833. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044319.3/751/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**POMELLATO INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 73.441.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06075, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le domiciliataire

Signatures

(044826.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

---

**DAB INVESTMENTS 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 81.244.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation entre:

Société domiciliée: DAB INVESTMENTS 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, RC Luxembourg: B 81.244

et

Domiciliataire: FIRST TRUST, Société Anonyme, 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, RC Luxembourg: B 80.068

a pris fin avec effet au 6 avril 2004.

Fait à Luxembourg, le 6 mai 2004.

FIRST TRUST

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00447. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044300.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**RIVIERA FINANCE 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 83.532.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00830, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

Signature.

(044340.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**RIVIERA FINANCE 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 83.532.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 21 mai 2004, que:

- les bilan et compte de pertes et profits au 31 décembre 2003 ont été approuvés par l'assemblée générale.
- décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
- le nombre d'administrateurs de la société passe de trois à quatre administrateurs par la nomination de Monsieur Camille Paulus, consultant, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg avec effet immédiat. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2005.
- le mandat de commissaire aux comptes de la société ERNST & YOUNG, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet L-2180 Luxembourg a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2005.

Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00828. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(044326.3/751/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**DAB INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 81.243.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation entre:

Société domiciliée: DAB INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, RC Luxembourg: B 81.243

et

Domiciliaire: FIRST TRUST, Société Anonyme, 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, RC Luxembourg: B 80.068 a pris fin avec effet au 6 avril 2004.

Fait à Luxembourg, le 6 mai 2004.

FIRST TRUST

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00443. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(044301.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**KORZEAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4082 Esch-sur-Alzette, 56, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 100.583.

En date du 28 avril 2004, les gérants techniques de la société KORZEAM, S.à r.l., ont décidé de transférer le siège social de la société de L-4082 Esch-sur-Alzette, 57, rue Dicks à L-4082 Esch-sur-Alzette, 56, rue Dicks et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

L. Bordin / V. Barbelin

*Gérant technique / Gérant technique*

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01510. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(044579.3/1137/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

---



**SCIROCCO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 87.955.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00827, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

Signature.

(044328.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**SCIROCCO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 87.955.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 21 mai 2004, que:

- les bilans et compte de pertes et profits au 31 décembre 2003 ont été approuvés par l'assemblée générale.
- décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
- le nombre d'administrateurs de la société passe de trois à quatre administrateurs par la nomination de Monsieur Camille Paulus, consultant, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg avec effet immédiat. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008.
- le mandat de commissaire aux comptes de la société ERNST & YOUNG, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet L-2180 Luxembourg a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008.

Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00826. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044324.3/751/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**EXODUS S.A., Société Anonyme,  
(anc. EXODUS HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 45.800.

*Extrait des délibérations de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement  
au siège social de la société en date du 13 mai 2004 à 17.00 heures*

*Décisions*

L'assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

- d'approuver les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2001.

L'exercice clôture avec une perte de LUF 198.548,-.

- d'affecter les résultats tel que proposé dans le rapport du conseil d'administration, soit:

- Report de la perte sur les exercices suivants . . . LUF 198.548,-

- conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'assemblée générale ordinaire décide à l'unanimité de ne pas dissoudre la société et de continuer l'activité de celle-ci nonobstant les pertes cumulées importantes qu'elle a subies au 31 décembre 2001.

- d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 2001.

- de reconduire Messieurs Jean-Pierre Higuët et Stéphane Biver dans leur mandat respectif d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2006.

- d'accepter la démission de Monsieur Eric Vanderkerken de son mandat d'administrateur de la société.

- d'accorder décharge à l'administrateur démissionnaire de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

- de nommer en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Clive W. Godfrey, Avocat, demeurant professionnellement à L-2661 Luxembourg, rue de la Vallée, 44, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2006.

- d'accepter la démission de Monsieur Jean-Marc Faber de son mandat de commissaire aux comptes de la société.

- d'accorder décharge par vote spécial au commissaire aux comptes démissionnaire de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire Monsieur Frédéric Deflorenne, comptable, demeurant professionnellement à L-5752 Frisange, Haffstrooss, 23, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2006.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04722. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(044303.3/751/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**HELDER INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 93.752.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 17 mai 2004*

1. La démission de Madame Susan Ann Norris de son poste d'administrateur est ratifiée et décharge lui est donnée. La cooptation de Monsieur Luca Giammatteo, Maître en sciences économiques, avec adresse professionnelle au 17 rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, au poste d'administrateur de la société décidée lors de la réunion du conseil d'administration du 29 décembre 2003 est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

HELDER INVEST S.A.

V. Arno' / L. Giammatteo

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00975. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(044291.3/545/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**AECO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 79.285.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00455, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2004.

Signature.

(044310.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**KEPLER SOFTWARE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 78.267.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires  
tenue à Luxembourg en date du 19 mai 2004*

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Jean-Claude Silvestre a démissionné de sa fonction d'administrateur-délégué.

Décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur-délégué de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de sa fonction.

Luxembourg, le 19 mai 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00959. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(044333.3/800/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**MAISON DU FUMEUR, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 53.736.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01832, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(044374.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**MAISON DU FUMEUR, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 53.736.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01835, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(044376.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**TRANSASS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Schifflange, Zone Industrielle «Um Monkeler».  
R. C. Luxembourg B 25.619.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00861, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2004.

Signature.

(044352.3/1682/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**TRANSASS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Schifflange, Zone Industrielle «Um Monkeler».  
R. C. Luxembourg B 25.619.

*Extrait du Procès-Verbal de la Réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 avril 2004*

La démission de Monsieur Fischer de son poste d'administrateur est accepté à l'unanimité.

La société MAZARS est renommée comme commissaire pour l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2004.

MAZARS

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00881. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044336.3/1682/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**MIDI INVEST S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxembourg, 50, boulevard Royal.  
H. R. Luxemburg B 68.990.

*Feststellung zur Kündigung des Mandats als Verwaltungsratsmitglied*

An die Aktionäre der MIDI INVEST S.A.

Hiermit stellt Michael Wittmann fest, dass er sein Mandat als Mitglied des Verwaltungsrates bereits im Oktober 2002 mit sofortiger Wirkung gekündigt hat.

Luxemburg, den 28. Mai 2004.

M. Wittmann.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00903. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044379.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**JCDECAUX GROUP SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 76.300.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01525, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2004.

Signature.

(044389.3/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**JCDECAUX GROUP SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 76.300.

*Extrait des résolutions et décisions prises par l'associé unique  
pour l'approbation des comptes au 31 décembre 2003*

Il a été décidé:

- d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2003;
- de reporter le bénéfice de l'exercice 2003 sur les exercices suivants;
- de donner décharge au gérant, Monsieur Robert Caudron pour l'exercice de son mandat jusqu'au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour JCDECAUX GROUP SERVICES, S.à r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01521. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(044390.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**FINMEK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 83.282.

En date du 30 avril 2004, Monsieur Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg a donné sa démission de la société FINMEK INTERNATIONAL S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour FINMEK INTERNATIONAL S.A.*

**SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.**

*Agent Administratif*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01249. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(044393.3/024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**BOTTLING HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 4.915.012.500,-.**

Siège social: L-1818 Howald, 2, rue des Joncs.  
R. C. Luxembourg B 78.351.

*Extrait des décisions prises par l'associé unique le 15 décembre 2003*

L'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Benoît Crabeels de son mandat d'administrateur et a décidé d'élire Monsieur Joseph D. Heinrich, demeurant 68, Iverna Court, à W8 6TT Londres, Angleterre comme administrateur pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour BOTTLING HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00183. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(044873.3/267/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

---

**BETONS FRAIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Schifflange, Zone Industrielle «Um Monkeler».  
R. C. Luxembourg B 6.752.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00863, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2004.

Signature.

(044350.3/1682/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**BETONS FRAIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Schifflange, Zone Industrielle «Um Monkeler».  
R. C. Luxembourg B 6.752.

*Extrait du Procès-Verbal de la Réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 avril 2004*

La démission de Monsieur Fischer de son poste d'administrateur est accepté à l'unanimité.

La société MAZARS est renommé comme réviseur d'entreprises pour l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2004.

MAZARS

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00896. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(044341.3/1682/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**VISUAL IMPACT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 85.351.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 24 mai 2004 à 10.00 heures*

Les actionnaires ont pris unanimement les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Il a été pris connaissance des comptes annuels et du rapport de révision du commissaire.

*Deuxième résolution*

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ont été approuvés.

*Troisième résolution*

Le résultat de l'exercice est reporté à nouveau.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide, sous considération des dispositions de l'article 100 de la loi du 15 août 1915 sur les sociétés commerciales, la continuation de la société.

*Cinquième résolution*

Par votes séparés, l'Assemblée Générale Ordinaire accorde une décharge complète aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice 2003.

Pour l'exactitude de l'extrait

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00905. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(044384.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**DANIEL GILLET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 82.505.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00453, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2004.

Signature.

(044313.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**EX LIBRIS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1420 Luxembourg, 119, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 54.575.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00870, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS

Signature

(044348.3/1682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**EX LIBRIS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1420 Luxembourg, 119, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 54.575.

*Extrait du Procès-Verbal de la Réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 11 mai 2004*

L'Assemblée décide de nommer comme Commissaire:

- MAZARS, avec siège social à Luxembourg.

Le mandat du Commissaire prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2004.

MAZARS

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00898. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(044343.3/1682/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**FINECO CAPITAL S.C.A., Société en Commandite par Actions.**  
Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 78.555.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 11 mai 2004*

*Résolutions*

Le mandat du Comité de Surveillance venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

*Comité de Surveillance*

1. DELOITTE S.A., 3 route d'Arlon, L-8009 Strassen
2. FIDEI REVISION, S.à r.l., 50 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg
3. FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG S.A., 291 route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

DEVELOPMENT CAPITAL S.A.

*Manager of FINECO CAPITAL S.C.A.*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01425. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(044386.3/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**EURALVER FACADES S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 62.513.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00873, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(044345.3/1682/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**COSMAR INTERNATIONAL GROUP S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 47.980.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01241, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(044366.3/696/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**COSMAR INTERNATIONAL GROUP S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 47.980.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01240, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(044364.3/696/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**COSMAR INTERNATIONAL GROUP S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 47.980.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(044362.3/696/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**COSMAR INTERNATIONAL GROUP S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 47.980.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 8 avril 2004*

La société TRIPLE A CONSULTING, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le n° B 61.417 et ayant son siège social à L-2156 Luxembourg, 2, Millegässel est nommée nouveau Commissaire aux Comptes en remplacement de HIFIN S.A., démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2006.

Certifié sincère et conforme

Pour COSMAR INTERNATIONAL GROUP S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01242. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(044368.3/696/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**BICK-STUFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1342 Luxembourg, 95, rue de Clausen.  
R. C. Luxembourg B 74.500.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(044347.3/696/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**ACCORD EUROPE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 72.088.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01266, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(044351.3/696/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**M.E.S. COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8437 Steinfort, 50, rue de Koerich.  
R. C. Luxembourg B 81.957.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00860, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2004.

Signature.

(044353.3/1682/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**FEDERLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 65.005.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00883, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(044355.3/1682/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**SERVICES LOGISTIQUES HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.  
R. C. Luxembourg B 54.760.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01278, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(044356.3/696/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**SOUTIRAGES LUXEMBOURGEOIS, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.770.703.531,24.**

Siège social: L-1818 Howald, 2, rue des Joncs.  
R. C. Luxembourg B 62.499.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associé unique le 15 décembre 2003*

L'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Benoît Crabeels de son mandat d'administrateur et a décidé de porter à six le nombre d'administrateurs et nommer comme administrateurs:

- Monsieur Roger Gloden, demeurant 41, Simengseck, à 5441 Remerschen, Grand-Duché de Luxembourg,
- Monsieur Joseph D. Heinrich, demeurant 68 Iverna Court à W8 6TT Londres, Angleterre, pour une durée prenant fin à l'assemblée générale annuelle se tenant en l'an 2005.

*Pour SOUTIRAGES LUXEMBOURGEOIS*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00181. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044874.3/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

---



**PEMECO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 32.450.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 7 avril 2004*

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social du 5, rue de la Reine L-2418 Luxembourg au 5, rue Emile Bian L-1235 Luxembourg.

Pour réquisition  
PEMECO S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01801. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044588.3/1682/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

---

**BRINK'S LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.  
R. C. Luxembourg B 43.970.

—  
Les états financiers au 31 décembre 2002 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires le 26 mai 2004 et enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR01071, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BRINK'S LUXEMBOURG S.A.

J.-M. Schmit

Avocat

(044872.3/267/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

---

**CCE INVESTMENTS, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 218.240,-.**

Siège social: L-1818 Howald, 2, rue des Joncs.  
R. C. Luxembourg B 73.349.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associé unique le 15 décembre 2003*

L'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Benoît Crabeels de son mandat d'administrateur et a décidé de porter à six le nombre d'administrateurs et nommer comme nouveaux administrateurs:

- Monsieur Joseph D. Heinrich, demeurant 68 Iverna Court à W8 6TT Londres, Angleterre,
- Monsieur Herman Schurmans, demeurant Zwaluwlaan 13, à 3110 Rotselaar, Belgique,

pour une durée prenant fin à l'assemblée générale annuelle se tenant en l'an 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CCE INVESTMENTS

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004, réf. LSO-AR00184. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044875.3/267/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

---

**SYNTESI S.A., Société Anonyme,  
(anc. BOLLANTI GROUP S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 89.760.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ06076, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le domiciliataire

Signatures

(044832.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

---

**SAVALMO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 45.473.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01379, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(044394.3/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**SAVALMO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 45.473.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires tenue le 12 mai 2003*

Il résulte du procès-verbal que:

- 1) l'Assemblée Générale a approuvé les comptes annuels au 31 décembre 2002;
- 2) l'Assemblée Générale a accordé pleine et entière décharge aux Administrateurs ainsi qu'au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat couvrant l'exercice social clos au 31 décembre 2002;
- 3) l'Assemblée Générale a reconduit les administrateurs dans leurs fonctions jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2003:
  - Madame Simone Retter, née le 13 juin 1961 à Bettembourg, ayant son adresse professionnelle au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg,
  - Monsieur Marc Hoffmann, né le 26 mai 1958 à Luxembourg, demeurant au 2, rue Lembierg, L-8531 Ell,
  - Madame Asa Hoffmann, née le 4 septembre 1963 à Mariehamn (Finlande), demeurant 2, rue Lembierg, L-8531 Ell;
- 4) l'Assemblée Générale a reconduit Monsieur André Meder, né le 15 avril 1959 à Diekirch, ayant son adresse professionnelle au 12, rue Sainte-Zithe, L-2763 Luxembourg, dans ses fonctions de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01377. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044392.3/1005/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**ONIVA MUSIC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 10.088.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin 2004 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes et décide de l'affectation du résultat de l'exercice clôturant au 31 décembre 2003;
- l'assemblée a décidé de ratifier la cooptation de M. Nicolas Louis Douglas Firth à la place de M. Dave Robinson, démissionnaire à compter du 26 mai 2003 en tant qu'administrateur et de donner décharge à M. Dave Robinson jusqu'au 26 mai 2003;
- l'assemblée a décidé d'élire M. Nicolas Louis Douglas Firth en qualité de nouvel administrateur;
- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs:  
Monsieur Jörg Hernler,  
Monsieur Paolo Vannini,  
Monsieur Nicolas Louis Firth,  
ainsi qu'au commissaire aux comptes THEMIS AUDIT LIMITED pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003;
- l'assemblée décide de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2004.

*Pour ONIVA MUSIC S.A.*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01299. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(044395.3/1005/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**ARELSA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 95.127.

—  
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 21 avril 2004 que les 250 (deux cent cinquante) actions nouvelles émises à l'occasion de l'augmentation du capital social du 9 décembre 2003 ont été libérées avec effet au 15 avril 2004 à concurrence de 100% (cent pour cent).

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01295. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044398.3/1005/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**ATLAS TELECOM INTERACTIVE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 53.802.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration de la société en date du 26 mai 2004 que le siège social est transféré du 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

MERCURIA SERVICES, Société Anonyme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004. Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044399.3/1005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**M&G LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 85.435.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 27 mai 2004 à 11.00 heures au siège social*

Le conseil d'administration décide de transférer, avec effet au 31 mai 2004, le siège social de la société de son adresse actuelle 45-47, boulevard de la Pétrusse L-2320 Luxembourg au 3, boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

M&G LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01254. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044397.3/024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**MOSSI & GHISOLFI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 66.955.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 27 mai 2004 à 10.00 heures au siège social*

Le conseil d'administration décide de transférer, avec effet au 31 mai 2004, le siège social de la société de son adresse actuelle 45-47, boulevard de la Pétrusse L-2320 Luxembourg au 3, boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

MOSSI & GHISOLFI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01252. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044396.3/024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**M&G PACKAGING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 51.012.000,- EUR.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 86.908.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance tenue le 27 mai 2004 à 13.00 heures au siège social*

Le conseil de gérance décide de transférer, avec effet au 31 mai 2004, le siège social de la société de son adresse actuelle 45-47, boulevard de la Pétrusse L-2320 Luxembourg au 3, boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

M&G PACKAGING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01256. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(044401.3/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**M&G EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 13.000,- EUR.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 86.338.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance tenue le 27 mai 2004 à 9.00 heures au siège social*

Le conseil de gérance décide de transférer, avec effet au 31 mai 2004, le siège social de la société de son adresse actuelle 45-47, boulevard de la Pétrusse L-2320 Luxembourg au 3, boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

M&G EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01259. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(044402.3/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**OFFICE CHAIRS PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 2.892.150,- EUR.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 72.278.

*Extrait des notifications adressées à OFFICE CHAIRS PARTICIPATIONS  
et relatives à la cession des 57.843 parts sociales OFFICE CHAIRS PARTICIPATIONS, S.à r.l.  
par BANCA INTESA S.p.A. à I2 CAPITAL S.p.A.*

*Extrait de la notification adressée par BANCA INTESA S.p.A. à OFFICE CHAIRS PARTICIPATIONS, S.à r.l.*

«Nous vous informons qu'en date du 28 mai 2004, notre société a cédé à I2 CAPITAL S.p.A., ayant son siège social à Ivrea, Via Camillo Olivetti n.8, la propriété de 57.843 parts sociales OFFICE CHAIRS PARTICIPATIONS, S.à r.l.

Nous vous prions en conséquence de bien vouloir procéder aux formalités d'enregistrement de ladite cession dans le registre des associés».

*Extrait de la notification adressée par I2 CAPITAL S.p.A. à OFFICE CHAIRS PARTICIPATIONS, S.à r.l.*

«Nous vous informons qu'en date du 28 mai 2004, notre société a acquis de BANCA INTESA S.p.A., ayant son siège social à Milan, Piazza Paolo Ferrari n.10, la propriété de 57.843 parts sociales OFFICE CHAIRS PARTICIPATIONS, S.à r.l.

Nous vous prions en conséquence de bien vouloir procéder aux formalités d'enregistrement de ladite cession dans le registre des associés».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01432. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(044381.3/024/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**CANOE SECURITIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 57.217.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire  
tenue exceptionnellement en date du 20 mai 2004*

Les mandats d'administrateur de Madame Giulia Maria Ligresti, née le 30 janvier 1968 à Milan, domiciliée au 25, Via Patroclo, I-20151 Milan, de Monsieur Toby Herkrath, né le 18 mai 1956 à Echternach, domicilié au 19, rue de Kirchberg, L-1858 Luxembourg et de Maître Mathias Poncin, né le 21 juillet 1964 à Luxembourg, domicilié au 7-11, route d'Esch, L-1470 Luxembourg sont reconduits pour une période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.

Le mandat de commissaire aux comptes de la société TRIPLE A CONSULTING, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B n° 61.417 et domiciliée au 2, Millegässel, L-2156 Luxembourg est reconduit pour une période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.

Certifié sincère et conforme  
Pour CANOE SECURITIES S.A.  
COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05001. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044404.3/696/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**LIMBO INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 6, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 57.231.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire tenue exceptionnellement en date du 20 mai 2004*

- la cooptation de Monsieur Celso Gomes Domingues, employé privé, né le 21 février 1978 à Luxembourg et demeurant au 101, rue de Luxembourg à L-8140 Bridel, en remplacement de Monsieur Jean-Paul Defay, démissionnaire, est ratifiée.

- les mandats d'administrateur de Monsieur Gioacchino Paolo Ligresti, né le 26 mars 1969 à Milan, domicilié au 34, Via Valegia, CH-6926 Montagnola, de Monsieur Alain Vasseur, né le 24 avril 1958 à Dudelange, domicilié au 3, rue de Mamer, L-8277 Holzem et de Monsieur Celso Gomes Domingues, employé privé, né le 21 février 1978 à Luxembourg et demeurant au 101, rue de Luxembourg à L-8140 Bridel sont reconduits pour une période statutaire de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2010.

- le mandat du commissaire aux comptes de la société TRIPLE A CONSULTING, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B n° 61.417 et domiciliée au 2, Millegässel, L-2156 Luxembourg est reconduit pour une période statutaire de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2010.

Certifié sincère et conforme  
Pour LIMBO INVEST S.A.  
COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ04982. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044406.3/696/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**THE PRESIDENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4130 Esch-sur-Alzette, 56-58, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 84.903.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2004*

La démission de Monsieur Stéphane Houssemand de son poste d'administrateur est acceptée avec effet immédiat. Décharge pleine et entière lui est accordée pour l'exercice de son mandat d'administrateur jusqu'à ce jour.

Esch-sur-Alzette, le 24 mai 2004.

Pour extrait conforme  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01258. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(044572.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

---

**LEND LEASE GLOBAL PROPERTIES, Société d'Investissement à Capital Fixe.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 68.179.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 20 avril 2004, le Conseil d'Administration de la Société d'Investissement à Capital Fixe LEND LEASE GLOBAL PROPERTIES SICAF a pris les résolutions suivantes:

1. Le Conseil d'Administration de la Société d'Investissement à Capital Fixe LEND LEASE GLOBAL PROPERTIES SICAF se compose de la façon suivante:

Martin J. Hoek  
James A. Quille  
Brian R. Norris  
David Shaffer  
George Abbott Davis  
Michael A. Goldberg  
Robert Edelstein

2. Il a été décidé d'affecter les résultats de la façon suivante:

«Approbation a été donnée aux comptes annuels, au rapport de gestion du Conseil d'Administration et au rapport du réviseur d'entreprises pour l'exercice social terminé le 31 décembre 2003. Pour la période close le 31 décembre 2003, toute perte, le cas échéant, sera reporté.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00381. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044403.3/850/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**INVESTMENT 2000 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 73.502.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01427, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

(044373.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**INVESTMENT 2000 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 73.502.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01428, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

(044371.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**INVESTMENT 2000 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 73.502.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01429, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

(044369.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

---

**INVESTMENT 2000 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 73.502.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 4 février 2004*

*Résolutions*

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Pietro Feller décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 7 janvier 2004.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003 comme suit:

*Conseil d'Administration*

M. Marco Bus, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
M. Stefano Ciccarello, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
M. Pietro Feller, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux Comptes*

HRT REVISION, S.à r.l., 23 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01426. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(044391.3/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

**DE WITTE & MOREL GLOBAL RESOURCES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1123 Luxembourg, 9B, Plateau Altmünster.  
R. C. Luxembourg B 36.981.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Société du 8 avril 2004*

L'assemblée:

- accepte la démission de Monsieur Tim Livett en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 30 avril 2004 et décide de lui accorder pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'au 30 avril 2004;

- nomme M. Chris Haynes, né le 21 mars 1969 à Epsom, Royaume-Uni, demeurant à Lilac Tree Cottage, 12 The Moors, Pangbourne, Berkshire RG8 7LP, Royaume-Uni, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet au 19 avril 2004.

Depuis cette date, le Conseil d'Administration de la Société se compose des personnes suivantes:

- Ivan de Witte, administrateur-délégué;
- Rob Bloemen, administrateur;
- Chris Hermannsen, administrateur;
- Chris Haynes, administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 25 mai 2004.

DE WITTE & MOREL GLOBAL RESOURCES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05199. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(044400.3/250/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2004.

**GARAGENBETRIEB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 25.084.

*Cession de parts*

Entre les soussignés,

1) La société anonyme holding SIPAFI S.A.H. avec siège social à 486, route de Longwy L-1940 Luxembourg dûment représentée par son président et administrateur-délégué Monsieur Jacques-Rene Schmitz demeurant à Luxembourg ci-après dénommé «le cédant»

et

2) Madame Marie-Louise Schram demeurant 484, route de Longwy L-1940 Luxembourg ci-après dénommé «le cessionnaire»

Il a été convenu ce qui suit:

Le cédant est le propriétaire de cinq mille (5.000) parts de vingt-quatre euros soixante-dix-neuf centimes (24,79) valeur nominale chacune, de la société GARAGENBETREIB, S.à r.l., 486, route de Longwy L-1940 Luxembourg.

Le cédant cède et transporte sous les garanties ordinaires de droit une (1) part qu'il possède dans ladite société.

Par la présente cession, le cessionnaire devient propriétaire des parts cédées avec effet à partir de la date de signature des présentes, tous les droits et obligations y attachés.

Le prix global de cession est de vingt-quatre euros soixante-dix-neuf centimes (24,79) dont le cédant donne quittance par la signature de la présente convention.

Tous les pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes en vue des significations et publications exigées par la loi.

Fait à Luxembourg en date du 23 septembre 2002 en double exemplaire.

*Pour la société*

SIPAFI S.A.H.

*Le cédant*

*Pour la société*

M.-L. Schram

*Le cessionnaire*

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04102. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(043635.3/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.

**GARAGENBETRIEB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 25.084.

*Cession de parts*

Entre les soussignés:

1) Monsieur Jacques-René Schmitz demeurant 10B, rue Belle-vue à L-1227 Luxembourg  
ci-après dénommé «le cédant»

et

2) La société anonyme holding SIPAFI S.A.H. avec siège social à 486, route de Longwy L-1940 Luxembourg dûment représentée par son président et administrateur-délégué Monsieur Jacques-René Schmitz demeurant à Luxembourg  
ci-après dénommé «le cessionnaire»

Il a été convenu ce qui suit:

Le cédant est le propriétaire de mille cinq cent vingt (1.520) parts de vingt-quatre euros soixante-dix-neuf centimes (24,79) valeur nominale chacune, de la société GARAGENBETRIEB, S.à r.l., 486, route de Longwy L-1940 Luxembourg.

Le cédant cède et transporte sous les garanties ordinaires de droit les 1.520 parts qu'il possède dans ladite société.

Par la présente cession, le cessionnaire devient propriétaire des parts cédées avec effet à partir de la date de signature des présentes, tous les droits et obligations y attachés.

Le prix global de cession est de trente-sept mille six cent quatre-vingts euros quatre-vingts centimes (37.680,80) dont le cédant donne quittance par la signature de la présente convention.

Tous les pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes en vue des significations et publications exigées par la loi.

Fait à Luxembourg en date du 20 septembre 2002 en double exemplaire.

J.-R. Schmitz

*Le cédant*

*Pour la société*

SIPAFI S.A.H.

*Le cessionnaire*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01202. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(043640.3//33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2004.